



RAPPORT D'ACTIVITÉS DE TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ 2021



TERRE
D'ÉMERAUDE
COMMUNAUTÉ
Sud Jura

2021 EN CHIFFRES

25 ENTREPRISES
AIDÉES VIA LE FRT

92
COMMUNES 

4 300 VISITES
DANS LES ESPACES
FRANCE SERVICES

 **300 000 €**
DE SUBVENTIONS

11 550 M²
de terrain vendu

26 000
HABITANTS



2 000 ACTEURS
ÉCONOMIQUES

ÉDITO

PAR PHILIPPE PROST, PRÉSIDENT



“ La politique intercommunale n'est pas une affaire de mots mais une affaire de réalité.

2021 année encore chahutée a été, malgré tout, une année remarquable en terme d'activités.

La mobilisation de tous les acteurs de la collectivité a notamment permis d'apporter notre pierre à la relance de l'économie. Les chèques bonifiés et l'activation du fonds régional des territoires illustrent les dynamiques générées.

Agir, le sujet n'est pas nouveau mais il est plus prégnant du fait des crises à répétition. Les trajectoires de notre politique budgétaire vont dans ce sens. Une section de fonctionnement à hauteur de 21 000 000 d'euros en dépenses qui irriguent tout le territoire.

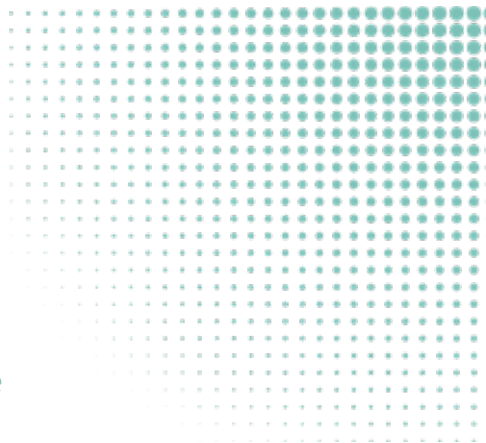
Une section d'investissement de 9 300 000 euros, injectés pour plus du tiers dans le secteur enfance-scolaire (1 200 000 €) et le secteur économie (2 245 000 €).

Derrière les chiffres, c'est donc bien une réalité qui se dessine et se met en oeuvre. Encore faut-il pouvoir tenir le cap !

Cela passe par un encours de dettes contenu pour maintenir intacte notre capacité d'action. Le capital de la dette était de 13 115 000 euros fin 2019, il est de 11 927 000 euros fin 2021.

Cela passe également par notre capacité à contenir nos dépenses quotidiennes, ce qui est d'autant plus indispensable du fait de notre volonté de garder nos taux de fiscalité inchangés pour ne pas impacter les marges de nos contribuables, entreprises et particuliers.

Toutes ces trajectoires reflètent la volonté d'assumer le poids croissant de Terre d'Émeraude Communauté dans les services fournis à la population et d'assumer notre rôle d'acteur-moteur dans la dynamique du territoire



SOMMAIRE

PORTRAIT DE LA COLLECTIVITÉ

Les instances communautaires	p 3
Ressources humaines	p 7
Finances	p 10
Marché publics et assurances	p 16
Prévention des risques	p 17
Informatique	p 17
Communication	p 18
Services techniques	p 20

L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Développement économique	p 21
Développement touristique	p 23
Urbanisme	p 25
Environnement et développement durable	p 27

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX HABITANTS

Petite enfance, enfance et scolaire	p 30
Espaces France Services	p 32
Action sociale	p 34
Les séniors	p 35
Services des ordures ménagères	p 38
Assainissement	p 40

DE LA CULTURE POUR TOUS EN TERRE D'ÉMERAUDE

Sport	p 42
Culture	p 44
Musée du Jouet	p 45

ANNEXE

Contacts des mairies	p 48
----------------------	------





Conformément aux dispositions prises en 2020 au titre de l'organisation des instances communautaires, les élus se sont réunis en 2021 malgré un contexte sanitaire toujours en vigueur selon les fréquences suivantes :

- **Réunion de l'exécutif** comprenant Président et Vice-Présidents : 6 réunions programmées : le 10 mars 2021, 7 avril 2021, 12 mai 2021, 8 septembre 2021, 3 novembre 2021 et 29 novembre 2021

- **Réunion du Bureau** Communautaire comprenant le Président, les Vice-Présidents, 13 membres supplémentaires et deux élus invités au titre de délégations spéciales. Le bureau s'est réuni à 7 reprises : les 17 mars 2021, 19 mai 2021, 29 juin 2021, 25 août 2021, 15 septembre 2021, 27 octobre 2021 et 1^{er} décembre 2021.

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Il est rappelé les trois missions principales du bureau :

- ≥ Instance délibérante pour toutes les questions relatives aux Ressources Humaines et aux marchés publics
- ≥ Instance de préparation du Conseil Communautaire
- ≥ Instance d'échange

• Réunion du Conseil Communautaire

Comprenant 116 délégués, cette instance s'est réunie quant à elle 7 fois également, aux dates suivantes : 3 mars 2021, 31 mars 2021, 26 mai 2021, 12 juillet 2021, 22 septembre 2021 et le 16 décembre 2021.

Outre, les délibérations inscrites à l'ordre du jour, le Conseil Communautaire est également un moment d'échange et de partage d'information. C'est la raison pour laquelle, à chaque début de séance, il est proposé l'intervention d'un tiers, que ce soit un Maire ou un prestataire extérieur invité à venir présenter un sujet qui pourrait intéresser l'ensemble des élus. En 2021, le Maire de la Commune de Montfleury a pu présenter son village, Dominique RETORD, Maire de LECT a parlé de l'Atelier au village implanté à les Crozets, un focus sur la course d'orientation qui s'est déroulée du 16 au 23 juillet a été fait par M. et Mme VIDEIRA de O'France, une rétrospective de la naissance de Louis Vuitton a fait l'objet de la diffusion du film du Conseil Départemental et enfin une rétrospective de la conférence des secrétaires

de Mairie a été diffusée lors du Conseil de décembre 2021.

Parallèlement, des interventions de techniciens de Terre d'Émeraude Communauté permettent d'informer les élus sur l'organisation des services et de leur évolution.

Conformément à la loi, les EPCI doivent organiser au moins une fois dans l'année une conférence des Maires. S'agissant de Terre d'Émeraude Communauté, 2 conférences ont été organisées en 2021, la première a eu lieu le 1^{er} juillet 2021 à Clairvaux les Lacs.

Au cours de cette conférence, outre les interventions organisées sur la thématique des ressources humaines avec le centre de gestion, et de l'assainissement, un mini salon regroupant plusieurs partenaires a permis aux Maires et délégués de rencontrer des interlocuteurs dans les secteurs suivants :

- **Environnement** : Stand Assainissement, Jura Nature Environnement, ENS, l'ADAPÉMONT, Natura 2000, le PNR du Jura, la Fredon, le Sictom
- **Habitat** : Soliha, CAUE du Jura,
- **Aide aux collectivités** : l'AMJ et le Centre de Gestion
- **Sécurité** : Préfecture du Jura, Gendarmerie et le chargé de mission sur la prévention des risques
- **Les Services à la population** : la Poste, les Mutuelles Améllis, et la Mutualité Familiale, le CPIE, le CIDFF, les Espaces France Service, le Syndicat Mixte de la Cuisine Centrale, l'ADMR et l'ABRAPA.



La seconde conférence des Maires s'est tenue le 1^{er} septembre 2021 au centre sportif de Bellecin et l'ordre du jour portait sur les points suivants : présentation de la Régie de Vouglans, Intervention des services de la Préfecture pour informer les Maires sur les dispositifs d'aides aux collectivités et enfin une partie consacrée aux statuts de Terre d'Émeraude avec la définition des compétences et de l'intérêt communautaire. En effet, dès 2020 un groupe de travail a été constitué pour travailler sur l'harmonisation et la définition des compétences à la suite de la fusion des 4 EPCI. Après fusion, la collectivité disposait d'un délai de deux ans pour redéfinir ses compétences, ce qui portait la date limite au 30 septembre pour que les communes puissent délibérer avant le 31 décembre 2021.

En outre une conférence dédiée aux secrétaires de Mairie a eu lieu le 12 novembre à la Salle de Cinéma François Truffaut à Moirans. Cette réunion avait un double objectif : tout d'abord permettre aux secrétaires de Mairie de rencontrer les agents de Terre d'Émeraude avec qui des échanges sont fréquents et ensuite permettre aux secrétaires d'échanger entre eux (elles) et de se connaître.

Enfin, et pour faciliter le fonctionnement quotidien des services, un Comité Exécutif composé du Président, de plusieurs Vices-Présidents, de la Direction et de certains agents en fonction des thématiques abordées, a été mis en place et se réunit tous les vendredis matin pour évoquer les différents sujets d'organisation de la collectivité.

Par ailleurs, un comité risques avec un agent chargé de la prévention des risques a été institué et se réunit une fois par mois. La mission de l'agent et son activité font l'objet d'un article spécifique rédigé dans ce compte rendu d'activités.

En dehors de ce travail récurrent et réglementaire, en 2021 et après avoir sondé les Maires sur l'opportunité de créer une police intercommunale, le Conseil Communautaire a validé par délibération du 22 septembre 2021, la création d'une police intercommunale sur le territoire pour une mise en place au 1^{er} janvier 2022. Comme pour la validation des statuts, la création de ce nouveau service devait être entérinée par les conseils municipaux qui devaient se prononcer selon la règle de la majorité qualifiée. Ce service verra donc le jour au 1^{er} janvier 2022.

L'organisation des services s'est poursuivie en 2021 avec un ajustement des services en fonction des compétences définies lors de l'approbation des nouveaux statuts et de la définition de l'intérêt communautaire.



Les élu(e)s de Terre d'Émeraude Communauté



Philippe PROST
Président



Grégoire LONG
Attractivité
économique
et emploi



Frank STEYAERT
Tourisme et
aménagement
du territoire



**Jean-Charles
GROSIDIER**
Relations
institutionnelles
et mutualisation
des services



**Jean-Paul
DUTHION**
Environnement,
transition
écologique et
énergétique



Franck GIROD
Gestion de l'eau
et des ressources
naturelles
Biodiversité



**Claude
BENIER-ROLLET**
Culture



**Rémy
BELLERON**
Cohésion du
territoire et
relations avec
les communes



**Josiane
ETCHEGARAY**
Communication



**Jean-Yves
BUCHOT**
Déchets,
travaux et
infrastructures



Yannick CASSABOIS
Enfance, scolaire,
périscolaire et extra-
scolaire



Guy PIETRIGA
Finances et
planification



**Sandrine
GAUTHIER-
PACAUD**
Petite enfance,
espaces « France
Services », MSAP
et Tiers-lieux



Denis MOREL
Service aux
familles, aux
séniors et
action sociale



**Jean-Charles
DALLOZ**
Sport et vie
associative



**Christelle DEPARIS-
VINCENT**
Urbanisme
et cadre de vie
(politique du logement)

Délégations spéciales



Jacques CALLAND
Adjoint Arinthod
Agriculture et
circuits courts



Jean-Luc GUERIN
Adjoint Pimorin
Commerce et
artisanat



Jean-Noël RASSAU
Maire d'Onoz
Natura 2000



Hervé REVOL
Maire de Bonlieu
Cascades et
équipements
touristiques



Guy HUGUES
Maire de
Vaux-les-Saint-Claude
Développement industriel
et zones d'activités

Membres du bureau



**Hélène
MOREL-BAILLY**

Maire de
Clairvaux-les-
Lacs



**Françoise
GRAS**

Adjointe
Arinthod



**Françoise
DUBOCAGE**

Adjointe
Thoirette



**Catherine
SCHAEFFER**

Maire de Les
Crozets



**Nathalie
ROUX**

Maire de
Doucier



Hervé REVOL

Maire de
Bonlieu



**Christophe
GERMAIN**

Maire de
Largillay-
Marsonnay



**Jacques
CALLAND**

Adjoint
Arinthod



**Rémy
BUNOD**

Maire
Montlainsia



**Patrick
CHATOT**

Adjoint
Orgelet



**Jean-Luc
GUERIN**

Adjoint
Pimorin



**Michel
BLASER**

Maire de
Maisod



**Dominique
RETORD**

Maire de
Lect-Vouglans





LES RESSOURCES HUMAINES

L'EFFECTIF 2021

Pour la Communauté de Communes

Au 31 décembre 2021, Terre d'Émeraude Communauté compte 191 agents (soit 167,38 Equivalents temps Plein).

Nos agents interviennent dans de nombreux domaines : Services administratifs, services enfance (ALSH/écoles), Petite Enfance (crèche, RAMI), services techniques, service ordures ménagères et déchetterie, service assainissement, piscine, Musée du Jouet, médiathèques, tourisme...

L'année 2021 a vu le développement et la structuration du service « Urbanisme » avec le recrutement d'un mi-temps secrétariat et une nouvelle instructrice, et du service « Environnement » avec le recrutement d'un Chargé de mission PCAET, et un nouvel agent au sein du service Natura 2000.

Les agents sont répartis dans les filières suivantes :

➤ **FILIÈRE ADMINISTRATIVE** : 37 agents (35,60 ETP)

1 emploi fonctionnel de DGS

7 postes d'attaché Territorial

1 poste de rédacteur Principal 1^{ère} classe

1 poste de rédacteur Principal 2^{ème} classe

6 postes de rédacteur

1 poste d'adjoint administratif Principal 1^{ère} classe

9 postes d'Adjoint administratif Principal 2^{ème} classe

11 postes d'adjoint administratif

➤ **FILIÈRE ANIMATION** : 57 agents (43,97 ETP)

2 postes d'animateur principal 2^{ème} classe

6 postes d'animateur

1 poste d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe

4 postes d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe

46 postes d'adjoint d'animation

➤ **FILIÈRE CULTURELLE** : 12 agents (10,4 ETP)

1 poste de conservateur du patrimoine

2 postes d'assistant de conservation principal 1^{ère} classe

5 postes d'assistant de conservateur du patrimoine et des bibliothèques

2 postes d'adjoint du patrimoine Principal 2^{ème} classe

1 poste d'adjoint du patrimoine

➤ **FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE** : 10 agents (9,33 ETP)

2 postes d'Educateur de Jeunes Enfants de classe Exceptionnelle

1 poste d'Infirmière en Soins Généraux de classe Supérieure

2 postes d'ATSEM principal 1^{ère} classe

2 postes d'ATSEM principal 2^{ème} classe

1 poste d'Auxiliaire de Puériculture principal de 1^{ère} classe

2 postes d'Auxiliaire de Puériculture principal de 2^{ème} classe

➤ **FILIÈRE SPORTIVE** : 1 agent (1 ETP)

1 poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal 1^{ère} classe

➤ **FILIÈRE TECHNIQUE** : 68 agents (61,08 ETP)

1 poste d'ingénieur principal

2 postes d'ingénieur

1 poste de Technicien principal 1^{ère} classe

6 postes de Technicien principal 2^{ème} classe

4 postes de Technicien

2 postes d'agent de maîtrise

1 poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe

19 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe

32 postes d'adjoint technique

CONTRATS AIDÉS : 3 agents (3 ETP)

CONTRATS D'APPRENTISSAGE : 3 agents (3 ETP)

1 au sein du service assainissement

1 au sein de l'ALSH d'Arinthod

1 au sein de l'ALSH d'Orgelet

Pour le Foyer Logement / Halte répit

4 agents (2,71 ETP) interviennent au sein du Foyer Logement et de la Halte répit sur Orgelet. 1 agent à mi-temps est mis à disposition pour s'occuper de l'animation au sein du Foyer Logement.

➤ **FILIÈRE TECHNIQUE** :

3 postes d'adjoints technique

➤ **FILIÈRE MÉDICO SOCIALE** :

1 poste de Moniteur Educateur intervenant familial

Pour l'EHPAD

➤ **FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE** : 16 agents (14,20 ETP)

Aides-Soignants : 11 postes dont 2 postes de nuit

Infirmiers : 2.5 postes

Infirmier coordinateur : 1 poste

Médecin coordinateur : 1 poste

Psychologue : 1 poste

➤ **FILIÈRE ADMINISTRATIVE** : 2 agents (2 ETP)

➤ **FILIÈRE TECHNIQUE** : 7 agents (6,5 ETP)

➤ **FILIÈRE ANIMATION** : 2 agents (2 ETP)

LA MASSE SALARIALE

Pour l'année 2021, la masse salariale de Terre d'Émeraude Communauté est de 6 235 748,57 €. Ce montant correspond à l'ensemble des traitements des agents (salaire de base et primes), charges patronales, action sociale et médecine du travail.

Pour le Foyer Logement et la Halte Répit, la masse salariale 2021 est 118 591,94 €.

Pour l'Ehpad, la masse salariale 2021 est 1 255 400 €.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ET COMITÉ TECHNIQUE

Les collectivités de plus de 50 agents doivent élire leur propre comité technique. Suite à la fusion, Terre d'Émeraude Communauté devait se mettre en conformité avec cette obligation légale.

Une campagne d'information a été faite auprès des agents pour leur expliquer le rôle et l'importance du comité technique. Un appel à candidature a été lancé à la suite duquel deux listes ont été présentées pour représenter le personnel. En parallèle, la collectivité devait nommer des représentants.

Les élections des représentants du personnel ont eu lieu le 15 mars 2021, quatre bureaux de votes ont été mis en place au sein des 4 pôles et certains agents ont pu voter par voie postale. 189 agents étaient invités à s'exprimer. Le taux de participation a été de 60,32 % et les résultats ont été les suivants : Ont été dénombrés :

- Nombre de votants : 114
- Nombre de suffrages nuls : 03
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 111
- Nombre de voix obtenues par chacune des listes en présence :

- liste CFDT : 26 voix obtenues
- liste SAFPT : 85 voix obtenues

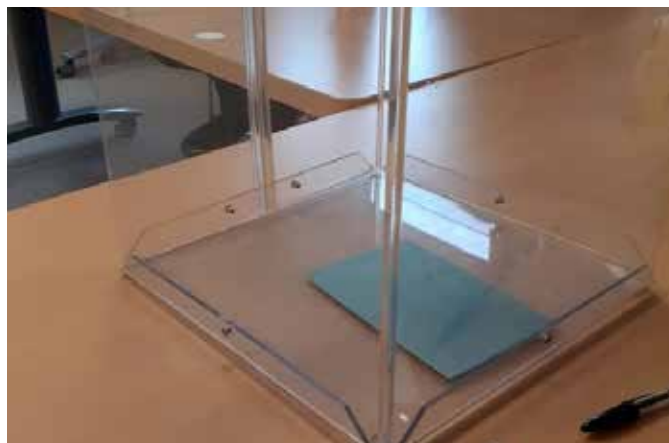
Les représentants du personnel élus sont :

	Représentants titulaires	Représentants suppléants
Liste CFDT	Madame Jessie FAKROUN	Monsieur Axel GRABOWSKI
Liste SAFPT	Monsieur Julien CHATEAU Madame Céline SOUSSIA Monsieur Thomas CABUT	Madame Aurélie DRAPIER Madame Amélie THIBERT Madame Patricia PIZZETTI

Les représentants des élus sont :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
Monsieur Philippe PROST Monsieur Guy PIETRIGA Monsieur Rémy BELPERRON Madame Sandrine GAUTHIER-PACOUD	Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER Monsieur Patrick CHATOT Monsieur Denis MOREL Monsieur Dominique RETORD

Le Comité Technique de Terre d'Émeraude Communauté s'est réuni deux fois en 2021.



HARMONISATION DU RIFSEEP

Le Régime indemnitaire mis en place dans les collectivités s'appelle le RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel. Le RIFSEEP se compose d'une part fixe, l'Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et d'une part variable le Complément Indemnitaire Annuel (CIA).

Avec la fusion, nous avons constaté des disparités salariales pour des postes et fonctions similaires. L'IFSE de certains agents a été revu afin d'arriver à une harmonisation des salaires pour des postes équivalents.

De plus, les agents de l'ancienne Communauté de Communes Jura Sud bénéficiaient d'un CIA de 1 200 € brut pour un équivalent temps plein (ETP) et était versé en fonction de l'entretien annuel des agents. Au moment de la fusion, les élus avaient validé le maintien de cette prime aux agents de la CC Jura Sud, mais avaient également validé le fait d'octroyer cette prime à l'ensemble des agents de Terre d'Émeraude Communauté.

Toutefois, afin de lisser la dépense, il avait été décidé d'un planning progressif. Ainsi en 2020, les agents qui ne bénéficiaient pas encore d'un CIA se sont vu accorder 400 € bruts pour un ETP. Pour l'année 2021, la somme de 800 € bruts a été accordée pour atteindre le montant plafond de 1200 € bruts à partir de 2022.

Néanmoins la répartition du régime indemnitaire des agents de l'ancienne CC Pays des Lacs ne permettait pas à l'ensemble des agents de bénéficier de ce nouveau CIA. Ainsi, pour pallier cette difficulté, l'ensemble du régime indemnitaire a été donné sous forme d'IFSE aux agents de l'ancienne CC Pays des Lacs ce qui leur a permis de bénéficier du CIA dès 2021.

PLAN ÉGALITÉ HOMMES FEMMES

En application de la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale et de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique du 30 novembre 2018, il est demandé aux collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle sur une période de trois ans.

Le plan d'actions doit préciser :

- Les mesures auxquelles s'engage la collectivité
- Le ou les objectifs à atteindre pour chaque mesure
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation des mesures
- Les moyens mis à disposition pour mener à bien ces objectifs
- Le calendrier de mise en œuvre des mesures

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue un droit fondamental, et cette égalité ne peut être atteinte qu'en éliminant tous les autres types de discrimination (ethnique, religieuse, socioéconomique...). Ce plan d'actions a pour objectifs d'élaborer des outils qui permettront de faire avancer l'égalité femmes/hommes au sein de Terre d'Émeraude Communauté.

Au-delà de répondre aux obligations légales et réglementaires, promouvoir l'égalité professionnelle revêt un enjeu éthique, mais permet également de promouvoir le bien-être au travail pour tous les agents, de jouer un rôle d'exemplarité sur l'ensemble de la société par un effet de levier, de mettre en cohérence son action interne avec la vocation d'intérêt général dévolue aux politiques publiques, mais aussi de moderniser la gestion de ses ressources humaines et donner une image positive de la collectivité.

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est permettre à chacune et chacun d'accéder aux mêmes droits et aux mêmes opportunités.

PROTOCOLE TEMPS DE TRAVAIL

Depuis la fusion, différentes organisations du temps de travail perduraient. Un groupe de travail a été créé afin de réfléchir sur l'organisation du temps de travail au sein de Terre d'Émeraude Communauté de manière à trouver un fonctionnement efficient dans un projet gagnant/gagnant, entre la collectivité et ses agents.

La règle de droit commun relative au temps de travail fixe la durée réglementaire annuelle à 1 607 heures travaillées (pour une personne travaillant à temps complet). Afin de répondre aux besoins des différents postes et services, il a été décidé de créer les cycles de travail suivant :

Durée Hebdomadaire de travail	35 h	36 h	37 h	39 h	Forfait cadre 43 h
Nombre de jours ARTT pour un agent à temps complet	0	6	12	23	20

Ce protocole du temps de travail fixe les règles générales d'organisation du temps de travail, des congés et RTT, des autorisations spéciales d'absence, des astreintes, des heures de nuit, des heures supplémentaires... Cette nouvelle organisation sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2022 à l'ensemble des agents.

LES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

L'une des innovations de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la Fonction Publique consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des Lignes Directrices de Gestion (LDG).

Les LDG sont prévues à l'article 33-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Les modalités de mise en œuvre

de ce nouvel outil de GRH sont définies par le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019. Les LDG sont adoptées par l'autorité territoriale après avis du Comité Technique pour une durée pluriannuelle qui ne peut excéder 6 ans, avec toutefois la possibilité de réviser ces LDG selon une procédure identique au cours de la période.

Les Lignes Directrices de Gestion visent à :

1. Déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC)
2. Fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. En effet, les CAP n'examinent plus les décisions en matière d'avancement et de promotion depuis le 1^{er} janvier 2021.
3. Favoriser, en matière de recrutement, l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Les LDG constituent le document de référence pour la gestion des ressources humaines de la collectivité. Cet outil fixe les orientations et priorités de la collectivité.

Le Président met en œuvre les orientations en matière de promotion et de valorisation des parcours « sans préjudice de son pouvoir d'appréciation » en fonction des situations individuelles, des circonstances ou d'un motif d'intérêt général.

Cet outil RH permet également de garantir aux agents la transparence dans les procédures d'évolution de carrière et de recrutement et d'offrir de la visibilité sur les perspectives de déroulement de carrière au sein de leur collectivité.



LES FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif est une photographie des finances de la Collectivité au 31 décembre de l'année (budget primitif et décisions modificatives) :

- C'est le rapprochement des prévisions inscrites et votées aux réalisations effectives en dépenses et en recettes,
- C'est l'ajout des reports attendus avec certitude en investissement,
- C'est la présentation des résultats comptables de l'exercice.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre aux attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et emprunts.

Terre d'Émeraude Communauté a élaboré, sur l'exercice 2021, 17 documents budgétaires :

- Le budget principal
- Un budget annexe Assainissement

- Un budget annexe SPANC
- Un budget annexe Musée du Jouet (Moirans)
- Un budget annexe Centre Les Crozats à Uxelles
- Un budget annexe Boutique Maison des Cascades
- Un budget annexe Chaufferie Bois (Arinthod)
- Un budget annexe Natura 2000
- Neuf budgets annexes ZI/ZA : ZI Lavancia, ZA Grand Gizon (Moirans), ZA Les Quarrés (Moirans), ZA La Clavelière (Vaux-les-st-Claude), ZA En Chacour (Arinthod), ZA Orgelet, ZA Patornay, ZA Pays des Lacs (Clairvaux-les-Lacs) et ZA En Chanois (Poids de Fiole).

Les Comptes Administratifs ont été votés par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 6 avril 2022.

Ce budget 2021 avait été construit selon le contexte incertain de la fiscalité locale :

- ≥ Impact de la suppression de la taxe d'habitation,
- ≥ Fraction de TVA à compter de cet exercice en compensation de la taxe d'habitation : ce montant est égal au produit de la base d'imposition 2020 par le taux intercommunal appliqué sur le territoire intercommunal en 2017,
- ≥ Une réduction par deux de la valeur locative des établissements industriels,
- ≥ Une compensation calculée sur la perte annuelle de bases multipliée par le taux figé en 2020.

1. Budget Principal

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	21 496 651 €	9 850 544 €	31 347 195 €
Dépenses	19 937 782 €	8 707 088 €	28 644 870 €
Résultats 2021	1 558 869 €	1 143 456 €	2 702 325 €
Résultats 2020	3 265 910 €	-847 996 €	2 417 914 €
Reste à réaliser	0 €	-1 918 968 €	-1 918 968 €
Résultats de clôture	4 824 779 €	-1 623 508 €	3 201 271 €

2. Budget Annexe Assainissement

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	2 059 847 €	3 524 185 €	5 584 032 €
Dépenses	2 141 989 €	4 232 904 €	6 374 893 €
Résultats 2021	-82 142 €	-708 719 €	-790 861 €
Résultats 2020	82 142 €	734 051 €	816 193 €
Reste à réaliser	0 €	407 217 €	407 217 €
Résultats de clôture	0 €	432 549 €	432 549 €

3. Budget Annexe SPANC

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	152 458 €	55 147 €	207 605 €
Dépenses	119 655 €	55 080 €	174 735 €
Résultats 2021	32 803 €	67 €	32 870 €
Résultats 2020	-54 787 €	121 800 €	67 013 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-21 984 €	121 867 €	99 883 €

4. Budget Annexe Musée du Jouet – Moirans-en-Montagne

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	705 527 €	0 €	697 837 €
Dépenses	695 163 €	0 €	739 961 €
Résultats 2021	10 364 €	0 €	-42 124 €
Résultats 2020	-6 943 €	0 €	35 181 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	3 421 €	0 €	-6 943 €

5. Budget Annexe Centre Les Crozats à Uxelles

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	172 025 €	124 421 €	296 447 €
Dépenses	168 479 €	86 406 €	254 885 €
Résultats 2021	3 546 €	38 015 €	41 561 €
Résultats 2020	0 €	-19 575 €	-19 575 €
Reste à réaliser	0 €	-9 798 €	-9 798 €
Résultats de clôture	3 546 €	8 642 €	12 188 €

6. Budget Annexe Boutique Maison des Cascades

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	108 287 €	405 €	108 691 €
Dépenses	124 596 €	1 555 €	126 151 €
Résultats 2021	-16 309 €	-1 150 €	-17 460 €
Résultats 2020	27 645 €	1 718 €	29 363 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	11 336 €	568 €	11 904 €

7. Budget Annexe Chaufferie Bois - Arinthod

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	283 522 €	104 824 €	388 346 €
Dépenses	244 915 €	107 097 €	352 012 €
Résultats 2021	38 607 €	-2 273 €	36 334 €
Résultats 2020	53 247 €	-17 269 €	35 978 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	91 853 €	-19 542 €	72 312 €

8. Budget Annexe Natura 2000

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	100 910 €	1 783 €	102 692 €
Dépenses	183 401 €	841 €	184 242 €
Résultats 2021	-82 491 €	942 €	-81 549 €
Résultats 2020	-75 961 €	-2 164 €	-78 125 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-158 452 €	-1 222 €	-159 674 €

9. Budget Annexe ZI Lavancia

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	519 657 €	518 952 €	1 038 609 €
Dépenses	520 305 €	519 657 €	1 039 962 €
Résultats 2021	-648 €	-705 €	-1 353 €
Résultats 2020	62 590 €	-63 235 €	-645 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	61 942 €	-63 940 €	-1 998 €

10. Budget Annexe ZA Grand Gizon – Moirans-en-Montagne

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	426 257 €	409 179 €	835 436 €
Dépenses	409 273 €	415 642 €	824 914 €
Résultats 2021	16 984 €	-6 463 €	10 522 €
Résultats 2020	32 122 €	-2 157 €	29 965 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	49 106 €	-8 620 €	40 487 €

11. Budget Annexe ZA Les Quarrés – Moirans-en-Montagne

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	19 609 €	19 609 €	39 217 €
Dépenses	19 609 €	19 609 €	39 217 €
Résultats 2021	0 €	0 €	0 €
Résultats 2020	-51 €	95 271 €	95 220 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-51 €	95 271 €	95 220 €

12. Budget Annexe ZA La Clavelière – Vaux-les-st-Claude

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	72 639 €	73 094 €	145 733 €
Dépenses	73 094 €	71 902 €	144 996 €
Résultats 2021	-455 €	1 193 €	737 €
Résultats 2020	-1 327 €	858 €	-469 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-1 782 €	2 051 €	268 €

13. Budget Annexe ZA En Chacour - Arinthod

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	278 742 €	278 742 €	557 484 €
Dépenses	280 181 €	282 552 €	562 733 €
Résultats 2021	-1 439 €	-3 810 €	-5 249 €
Résultats 2020	17 532 €	-18 712 €	-1 180 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	16 093 €	-22 522 €	-6 429 €

14. Budget Annexe ZA Orgelet

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	207 €	0 €	207 €
Dépenses	207 €	207 €	413 €
Résultats 2021	0 €	-207 €	-207 €
Résultats 2020	0 €	0 €	0 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0 €	-207 €	-207 €

15. Budget Annexe ZA Patornay

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	33 423 €	33 423 €	66 846 €
Dépenses	33 423 €	30 225 €	63 648 €
Résultats 2021	0 €	3 198 €	0 €
Résultats 2020	0 €	0 €	0 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0 €	3 198 €	3 198 €

16. Budget Annexe ZA Pays des Lacs – Clairvaux-les-Lacs

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	0 €	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €	0 €
Résultats 2021	0 €	0 €	0 €
Résultats 2020	0 €	0 €	0 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0 €	0 €	0 €

17. Budget Annexe ZA En Chanois - Poids de Fiole

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes	0 €	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €	0 €
Résultats 2021	0 €	0 €	0 €
Résultats 2020	0 €	0 €	0 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0 €	0 €	0 €

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2021

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 4 440 396 € dont 1 192 620 € de remboursement du capital de la dette. 33% des investissements prévus ont été réalisés.



LA FISCALITÉ

Pour mémoire, dans le cadre de la fusion des 4 Communautés de communes, Terre d'Émeraude Communauté a dû, conformément aux dispositions de l'article 1638-0 bis du Code Général des Impôts, procéder à l'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux de taxe foncière sur le bâti, de taxe foncière sur le non bâti et de cotisation foncière des entreprises.

Ce mécanisme doit permettre l'harmonisation des taux votés par les anciennes Communautés de communes afin qu'un taux unique s'applique au terme de la durée de lissage.

Chaque année durant la période d'intégration fiscale progressive, les taux appliqués sont calculés par les Services des Finances Publiques et ces taux tiendront compte d'une éventuelle évolution du taux voté par le Conseil Communautaire et de l'évolution des bases.

Compte tenu de la mise en place de la réforme fiscale (Article 16 LF 2020), aucun taux de taxe d'habitation n'a été voté en 2020, les taux appliqués en 2019 ont été reconduits d'office par la loi. En effet, la taxe d'habitation sera supprimée pour les résidences principales à compter de 2023. Sur les résidences secondaires, elle est maintenue mais gelée. En ce qui concerne la baisse des recettes, celle-ci est compensée par le transfert de la TVA (sur la base des taux 2017), et par la taxe foncière avec l'augmentation des valeurs locatives.

L'intégration fiscale progressive des taux de taxe sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti et de cotisation foncière des entreprises a donc été votée par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 16 juillet 2020, et il a été décidé d'appliquer une intégration fiscale progressive du :

- **Taux de taxe sur le foncier bâti sur une durée de 12 ans, sur le taux voté de 6,86%,**
- **Taux de taxe sur le foncier non-bâti sur une**

durée de 12 ans, sur le taux voté de 16,32%,

- Taux de cotisation foncière des entreprises sur une durée de 8 ans, sur le taux voté de 22,22%,

La politique fiscale pour l'exercice 2021 a été de maintenir les taux.

La Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) a donc assuré une recette de 12 548 577 €, dont 936 353 € reversés au profit du Fonds de Garantie Individuelle de Ressource (FNGIR) soit un produit net de 11 612 224 €.

Une partie du produit fiscal est reversée aux communes sous la forme d'une attribution de compensation d'un montant de 2 569 314 €.

Terre d'Émeraude Communauté et l'ensemble de ses communes membres sont bénéficiaires du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) ; le montant s'élève à 382 616 € pour Terre d'Émeraude Communauté.



LES AUTRES RESSOURCES

Terre d'Émeraude Communauté bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) ; Elle est constituée d'une dotation de compensation (liée à la disparition de la taxe professionnelle) et d'une dotation d'intercommunalité qui se répartit entre une dotation de base (fondée sur la population) et une dotation de péréquation (fondée sur la fragilité financière).

La dotation de compensation s'élève à 590 624 € et la dotation d'intercommunalité s'élève à 373 378 €, soit une dotation globale de fonctionnement de 964 002 €, qui représente 33,73 €/habitant.

Pour rappel, le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF), est dit « artificiel » durant les 2 premières années qui suivent la fusion car il n'y a pas de données sur les attributions de compensation des 2 années précédentes. Donc, la 1ère année de fusion, son calcul a pris en compte le CIF le plus élevé des 4 ex Communautés de communes pondéré par la population ; le CIF 2020 s'élevait donc à 0,58.

En 2021, le calcul s'est fait normalement mais sans les attributions de compensation, il est donc pondéré uniquement par les dépenses de transfert ; le CIF 2021 s'élève à 0,51. En 2022, le calcul se fera normalement avec la prise en compte des attributions de compensation 2020 ; Le CIF connaîtra donc une stabilité à compter de 2022. (cf note d'information du 25 juin 2020 – ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales).

Terre d'Émeraude Communauté reçoit également pour ses projets, de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) ainsi que des subventions d'autres collectivités, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Jura, l'Agence de l'Eau, l'ADEME, la CAF

LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Dans le cadre de la fusion au 1er janvier 2020, Terre d'Émeraude Communauté a bénéficié de 2 ans pour définir l'intérêt communautaire et harmoniser ses compétences supplémentaires et éventuellement rétrocéder des compétences à ses communes membres, soit jusqu'au 31 décembre 2021. Les travaux de la CLECT se sont engagés en 2020, et poursuivis en 2021. Par délibération en date du 17 décembre 2020, le Conseil communautaire a décidé de restituer aux communes membres la compétence « Gestion des eaux pluviales urbaines ». Il est rappelé que cette compétence était exercée par la seule Communauté de communes Petite Montagne.

Le rapport de la CLECT a été présenté au Conseil communautaire du 9 septembre 2021.

Pour 2022, un groupe de travail a été constitué avec des rapporteurs qui ont été désignés lors de la CLECT du 26 janvier 2021, afin d'évaluer les nouvelles charges transférées suite à la modification des statuts et à la définition de l'intérêt communautaire des compétences qui en sont assorties.

Ce groupe de travail a déjà bien avancé courant 2021 sur les modes de calcul agissant sur le transfert des compétences « Voirie », « Aires de camping-cars », « Médiathèque de Clairvaux-les-Lacs » et « Accueil Collectif de Mineurs de Moirans-en-Montagne ». Au 1^{er} janvier 2022, la CLECT aura donc un délai de 9 mois pour produire son rapport, mais peut tout à fait le faire valider avant le 30 septembre.

LA DETTE ET L'ÉPARGNE DE TERRE LA D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

Un emprunt d'un montant de 1 200 000 € a été contracté sur l'exercice 2021. L'encours de la dette au 31/12/2021 s'élève à 11 926 600 €. L'annuité est de 1 472 523 € répartie entre le remboursement du capital de 1 192 620 € et les intérêts de 279 903 €.

Recettes réelles de fonctionnement	20 721 355 €
Dont recettes exceptionnelles	185 431 €
Dépenses réelles de fonctionnement	18 207 141 €
Dont dépenses exceptionnelles	21 637 €
Épargne brute	2 350 420 €
Taux d'épargne brute %	11,34%
Amortissement du capital de la dette	1 192 620 €
Épargne nette	1 157 800 €
Encours de la dette	11 926 600 €
Capacité de désendettement	5,07 ans

MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT

Le service Finances a instauré le Guide Interne de la Comptabilité d'Engagement, et une phase « test » a été mise en place sur la fin d'année 2021 afin que cette pratique soit opérationnelle dès 2022.

La tenue d'une comptabilité d'engagement est de la responsabilité de l'exécutif de la collectivité. Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les collectivités ont l'obligation de tenir une comptabilité d'engagement des dépenses.

La politique d'endettement est de maintenir l'encours de dette au niveau du 1er janvier 2020, soit 13 116 000 €.

Le ratio de capacité de désendettement se situe à environ 5 années.

Elle permet de connaître à tout moment et en fin d'exercice :

- Les crédits ouverts
- Les crédits disponibles pour engagement
- Les crédits disponibles pour mandatement
- Les dépenses et recettes réalisées

On considère qu'il y a deux aspects dans l'opération d'engagement :

- Au plan comptable, il s'agit de vérifier la correcte imputation budgétaire et la disponibilité des crédits ;
- Au plan juridique, l'engagement est la source de l'obligation de payer. Il prend la forme d'un bon de commande, de la passation d'un marché....

Il a été demandé à l'ensemble des agents de mettre en œuvre cette comptabilité d'engagement, dès la fin de l'exercice 2021.





MARCHÉS PUBLICS ET ASSURANCES

Européenne (JOUE).

Depuis le mois d'avril 2021 jusqu'au 31 décembre 2021, **17 marchés publics ont été publiés**. 16 marchés ont été passés selon la procédure adaptée, un seul marché a été passé selon la procédure formalisée. **Il s'agit du marché public de service pour le renouvellement des contrats d'assurances de Terre d'Émeraude Communauté.**

Ce marché public d'assurance a été lancé pour uniformiser les contrats d'assurance qui existaient pour les quatre anciennes Communautés de communes. Pendant l'année 2021, un travail de recensement de l'ensemble des anciens contrats d'assurance, de collecte d'informations et de mise au point des besoins a été effectué. Afin d'estimer au mieux ces besoins, Terre d'Émeraude Communauté a bénéficié de l'aide du cabinet Arima Consultants pour la mise en concurrence des contrats d'assurance.

Le marché public d'assurance a été lancé en octobre 2021 pour une date de remise des offres en novembre 2021.

Après l'analyse des offres et l'approbation de la commission d'appel d'offres, les contrats ont pu être signés et ont pris effet au 1^{er} janvier 2022 pour une durée maximale de 4 ans soit jusqu'au 31 décembre 2025.

Il existe actuellement sept contrats d'assurance différents et trois compagnies d'assurance ont été retenues pour l'attribution de ces contrats.

- La compagnie d'assurance SMACL a été retenue pour l'assurance des dommages aux biens, de la responsabilité civile, des véhicules à moteur et de la protection fonctionnelle.

- La compagnie d'assurance SOFAXIS / SHAM a été

retenue pour l'assurance de la protection juridique.

- La compagnie d'assurance GRAS SAVOYE / ALLIANZ VIE a été retenue pour l'assurance des risques statutaires et la compagnie d'assurance GIEZENDANNER & WAUTERS a été retenue pour l'assurance des expositions.

Parallèlement, **un marché public spécifique a été lancé pour les assurances du CIAS de Terre d'Émeraude Communauté**. L'ensemble des besoins a également été recensé pour établir ces nouveaux contrats.

- La compagnie d'assurance SMACL a été retenue pour le contrat d'assurance multirisques (dommages aux biens, responsabilité civile, protection juridique et protection fonctionnelle)

- La compagnie d'assurance PILLIOT / GLISE a été retenue pour l'assurance des véhicules à moteur. Ces contrats ont également pris effet à compter du 1^{er} janvier 2022 et prendront fin au 31 décembre 2025.

Un guide interne des marchés publics a été adopté au cours de l'année 2021. Il permet d'identifier les règles de base concernant la passation des marchés publics en rappelant les seuils de mise en concurrence et retrace les grandes étapes de la procédure de marché public.

En complément de ce guide, des fiches pratiques doivent être mises à jour car la réglementation a évolué. Ce travail a commencé en 2021 dans le but de rendre conforme les fiches pratiques à la réglementation actuelle afin qu'elles puissent être utilisées par l'ensemble des agents qui souhaitent passer un marché public.

En 2021, **les marchés publics de travaux** des collectivités territoriales et leurs groupements étaient passés selon une procédure adaptée à partir de 40 000 € HT jusqu'à 5 350 000 € HT. À partir de 5 350 000 € HT les marchés publics de travaux étaient passés selon une procédure formalisée.

Ces seuils n'étaient pas les mêmes pour **les marchés de fournitures et de services**. Les marchés de fournitures et de services étaient passés selon une procédure adaptée à partir de 40 000 € HT jusqu'à 214 000 € HT. À partir de 214 000 € HT ces marchés étaient passés selon une procédure formalisée.

La procédure adaptée implique une publicité obligatoire adaptée au montant et à l'objet du marché. Cependant, à partir de 90 000 € une publicité au niveau national est obligatoire.

La procédure formalisée implique une publicité obligatoire au niveau national et européen.

Terre d'Émeraude Communauté publie les marchés publics à procédure adaptée dans Le Progrès dans la rubrique inférieure ou supérieure à 90 000 € HT ainsi que sur la plateforme e-marchespublics.com.

Lorsque le marché public est passé selon la procédure formalisée, il est également publié au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et au Journal Officiel de l'Union



LE SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES ET LE COMITÉ RISQUES

Le service prévention des risques est un service transversal de Terre d'Émeraude Communauté. Il a été créé en mars 2021. Le préventeur travaille avec tous les services et intervient lorsque la sécurité des usagers et des agents de la collectivité en dépend. Il travaille en étroite collaboration avec la direction, le service des ressources humaines, le service comptabilité et les services techniques de la collectivité ainsi que tous les responsables de structures.

Le préventeur peut être sollicité par des agents, des usagers, des citoyens et des élus, dès lors qu'ils estiment que des enjeux sécuritaires méritent une attention particulière de Terre d'Émeraude Communauté.

Les états des lieux réalisés, les obligations légales et les problématiques sécuritaires sont abordées dans le cadre du Comité Risques composé du Président, de plusieurs Vice-Présidents, de la direction et de certains agents en fonction des thématiques abordées afin de pouvoir mettre en œuvre des actions correctives qui concernent des dangers ou des risques relevés.

SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES

LE DOCUMENT UNIQUE DE TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTÉ

La démarche de rédaction du document unique a été initiée par Terre d'Émeraude Communauté. Terre d'Émeraude travaille avec l'OPSAT (Organisme de Prévention et de Sécurité au Travail). La collectivité bénéficie d'un accompagnement qui a été conventionné, il est gratuit car la collectivité est déjà adhérente de l'OPSAT dans le cadre du suivi de ses agents par la médecine du travail.

En 2021, la première phase a été réalisée : 200 agents ont été identifiés avec l'aide du service ressources humaines dans le logiciel Empr1te (dédié au document Unique) qui permet d'attribuer à chaque agent un ou plusieurs postes et des missions qui permettent de définir son champ d'action dans la collectivité et les risques auxquels il est exposé.

La phase d'évaluation commencera en 2022. Elle déterminera en détail les risques auxquels sont exposés les agents de Terre d'Émeraude, en fonction de leur poste et des missions qui leurs sont confiées. Parallèlement, le préventeur poursuivra la saisie des produits chimiques utilisés par les agents, saisie qui a commencé dès cette année 2021. Tous les produits chimiques seront référencés et liés à chacun des postes de travail de nos agents.

2021 : DE NOMBREUX ÉTATS DES LIEUX

Plusieurs états des lieux ont été nécessaires afin de mieux appréhender le territoire pour le service prévention.

• Visites des structures ERP de Terre d'Émeraude Communauté

Sur les structures visitées, certaines ont fait l'objet d'un rapport validé par la direction. Ces rapports permettent d'établir un constat sur la situation de la sécurité dans ces structures et d'évoquer des pistes d'amélioration à apporter ou les travaux correctifs à

engager rapidement si la situation l'exige.

• État des lieux de la sécurité des installations des belvédères d'intérêt communautaire

À la demande du comité risques, un état des lieux de la trentaine de belvédères d'intérêt communautaire a débuté. Une partie des visites ont été menées durant l'été 2021 et se poursuivront en début d'année 2022.

Toutes les visites sont consignées dans un tableur Excel qui permet d'y retrouver : la qualité de la signalétique du belvédère, les aménagements urgents à réaliser pour une meilleure sécurisation du belvédère, un point sur l'entretien du lieu et également le matériel d'aménagement qui a été mis en place. Elles sont accompagnées d'un dossier photos. L'ensemble de ces données serviront à alimenter les réflexions du service tourisme quand il devra planifier des investissements à mettre en œuvre pour l'amélioration de la sécurité. En cas de manquement grave à la sécurité, le préventeur peut solliciter l'intervention du Président de Terre d'Émeraude Communauté pour prendre des dispositions d'urgence, comme l'intervention des équipes techniques ou la prise d'un arrêté de fermeture si la situation l'exige.

• État des lieux et mise en place de formations aux gestes de premiers secours ou liées à la sécurité de nos agents.

Un état des lieux du degré de formation aux gestes de premiers secours des agents a été réalisé début Septembre. La circulaire du 2 octobre 2018 (relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours, NOR : CPAF1825636C) a pour objet la mise en œuvre de l'engagement du gouvernement à former 80% des agents publics aux gestes de premiers secours avant le 31 décembre 2021.

Il s'est avéré que seulement 35 % des agents de Terre d'Émeraude étaient formés début septembre. Afin d'améliorer la situation et de combler ce retard, des formations aux gestes de premiers secours ont été mises en place en décembre 2021. Deux journées de formation ont été proposées à une vingtaine de stagiaires. Cela a permis d'atteindre en fin d'année environ 45 % d'agents formés. Ces formations sont appréciées par les agents qui peuvent leur servir tant dans le contexte professionnel qu'à titre personnel.

• État des lieux des défibrillateurs

Afin d'avoir une vision des équipements existants, les communes ont été sollicitées pour connaître leur équipement en défibrillateur. Une cartographie à usage interne a été réalisée. Terre d'Émeraude a permis aux communes de réaliser l'acquisition d'un défibrillateur pour celles qui le souhaitent via une commande groupée. 12 défibrillateurs ont été commandés par des communes. Terre d'Émeraude a fait l'acquisition de 5 défibrillateurs pour ses

structures ERP :

- Un défibrillateur interne pour les locaux administratifs de Terre d'Émeraude à Clairvaux
- 4 défibrillateurs externes qui vont être installés à :
 - Locaux des services techniques de Clairvaux (Zone industrielle)
 - Piscine d'Arinthod
 - ALSH/Ecole Élémentaire d'Arinthod
 - Siège de Terre d'Émeraude/Ecole Élémentaire/ ALSH d'Orgelet

PERSPECTIVES 2022 DU SERVICE PRÉVENTION DES RISQUES

- Engager la phase d'évaluation de la sécurité au travail dans nos structures dans le cadre du document unique et s'appuyer sur ce diagnostic pour rédiger un plan de prévention pour l'année 2023 en fonction des constats établis. Poursuite de la saisie des produits chimiques dans le logiciel de

prévention.

- Poursuite des visites de structures de Terre d'Émeraude avec établissement d'un rapport écrit.
- Engager les réflexions et mettre en œuvre le suivi de la qualité de l'Air afin de répondre aux obligations dans nos établissements accueillants des enfants (Ecoles, ACM et Crèches)
- Terminer l'état des lieux des belvédères et mettre en œuvre les éventuels travaux de sécurisation.
- Augmenter la formation des agents en matière de sécurité : gestes de premiers secours, formation à l'évacuation d'urgence et formation utilisation d'extincteurs.
- Poursuivre l'équipement en défibrillateurs des structures ERP répondant à une obligation d'équipement pour Terre d'Émeraude et pouvoir faire bénéficier aux communes des mêmes prix négociés.



Le projet majeur de l'année 2021 a été le déploiement de la téléphonie IP des pôles d'Orgelet, Clairvaux-Les-Lacs, Moirans-en-Montagne, Arinthod et de tous les sites annexes.

OBJECTIFS

- Permettre l'interconnexion des services sur un serveur de téléphonie en se dotant d'une technologie IP.

LE SERVICE TIC | Technique de l'Information et de la Communication

- Travailler avec de nouvelles technologies complémentaires aux téléphones à combiné : application web / pc / smartphone
- Apporter une solution au télétravail.
- Réduire considérablement le nombre de prestataires téléphonie et réseau partenaire de Terre d'Émeraude en héritage de la fusion.

ACTIONS ET CALENDRIER

- Inventaire de l'existant et des besoins à venir.
- Rencontre de partenaires et découvertes des divers systèmes compatibles.
- Lancement d'appel d'offres en Avril 2021.

- Mise en place et démarrage de la solution à partir de Juillet 2021.

LES AUTRES ACTIONS DU SERVICE

- Continuité de la gestion du parc informatique avec renouvellement de postes utilisateurs.
- Mise en place et gestion du télétravail dans la continuité de la crise covid19.
- Intervention en support système et amélioration des équipements et installation
- Étude de solution d'envoi de convocations aux élus pour un déploiement en 2022.
- Étude de mise en place d'un serveur d'impression.



PARUTION ET CRÉATION

Semestriel, le **journal intercommunal 39°SUD** a été distribué aux habitants :

- en juillet avec une distribution par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du territoire
- en décembre avec une distribution en deux temps :
 - par les services de La Poste pour les communes de plus de 500 habitants ;
 - par les élus pour les autres communes.

Le numéro 2 paru en juillet 2021 faisait bénéficier chaque habitant d'une offre exclusive :

- une entrée gratuite par famille au musée du Jouet
- l'accès gratuit au parking des Cascades du Hérisson
- une entrée gratuite par famille à l'Espace Archéologique de Clairvaux-les-Lacs.

Il est envisagé de renouveler l'opération une fois par an pour permettre aux habitants un accès facilité à ces établissements culturels.

Les actions des services de la collectivité ont nécessité la **création de 80 visuels** (affiches, flyers, pancartes, lettres d'informations, etc.).

Parmi les documents produits, nous pouvons compter la réalisation d'une lettre info pour le service Assainissement. Distribué à tous les habitants de Terre d'Émeraude Communauté, le document a permis d'informer la population sur les enjeux de la ressource en eau, mais aussi d'expliquer la facture aux usagers.

LE SERVICE COMMUNICATION

Deux numéros du **journal interne 39 CARATS** ont été distribués à l'ensemble des agents, l'objectif de ce document étant le partage d'informations essentiellement en lien avec les Ressources Humaines.

LA VOIE DU NUMÉRIQUE

Le nombre d'abonnés Facebook a augmenté de 45 % en passant de 756 abonnés en janvier 2021 à **1385 abonnés** en décembre de la même année.

Les **prises de vue** pour le projet de film « Les services en Terre d'Émeraude » ont été réalisées, la sortie du film étant prévue dans le courant de l'année 2022.

Le service communication s'est équipé en **matériel photo/vidéo** afin d'avoir la capacité de produire au maximum en interne (captations numériques, apport pour la photothèques, rétrospectives d'évènements...). Cet équipement a notamment permis d'élaborer un trombinoscope des élus.

Dans la perspective de **développer l'appartenance au territoire et à la collectivité**, le service communication :

- s'est équipé en goodies floqués Terre d'Émeraude Communauté : tours de cou, stylos, blocs-notes...
- a permis aux communes de se doter d'outils de communication par le biais de kakemonos personnalisés et en plaques d'entrées de mairies, ces deux éléments mentionnant la collectivité
- a acquis 100 ouvrages de « Louis Vuitton, l'audacieux » suite à l'inauguration de la plaque Louis Vuitton à Anchay pour les offrir aux membres du Bureau. La mise en place d'une dédicace s'organisera avec la romancière Caroline Bongrand en 2022.

INSTANCES ADMINISTRATIVES

Avec pour objectif de retracer toutes les actions en cours et à venir de l'année, la **commission communication** composée de cinq élus s'est réunie le 16 septembre 2021.

Pour chaque Conseil Communautaire, le service réalise « **L'essentiel du Conseil Communautaire** ». L'objectif est de reprendre les principaux sujets à l'ordre du jour et de faciliter leur compréhension. Ce document est envoyé le lendemain des Conseils à l'ensemble des délégués communautaires.

Le service communication assure également la **préparation de ces Conseils Communautaires** en préparant les supports visuels, les effets sonores et les besoins en vidéos pour ces séances.

ACTIONS À MENER EN 2022

Il sera nécessaire d'achever la mise en place de la **signalétique des bâtiments communautaires**, ce dossier n'étant pas finalisé en cette fin d'année.

En ce qui concerne la **signalétique « touristique »** (entrées et sorties de territoire), il conviendra d'avancer sur la possible mise en place d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) et de croiser le dossier avec la future structure dédiée au tourisme.

Entre la fusion des quatre collectivités et le renouvellement des agents, il serait approprié de mettre l'accent sur la **communication interne** pour développer le sentiment d'appartenance des agents à la collectivité.



Le service technique est en charge de l'entretien et de la maintenance du patrimoine bâti de Terre d'Émeraude Communauté, des zones artisanales et industrielles, des sites et des espaces verts, de la logistique des manifestations.

Grâce à sa réorganisation et à sa structuration par la présence d'agents sur chaque pôle, il peut intervenir à la demande des différents services.

Il peut également proposer ses services aux communes selon des devis établis au préalable à partir de tarifs fixés par délibération.

CHANTIERS RÉALISÉS EN 2021

- L'installation des bureaux du siège à Orgelet a été finalisée par notre service (peintures, mobilier, ...)
- L'aménagement de la crèche de Poids-de-Fiole : après le gros œuvre effectué par des entreprises, le service a réalisé les travaux secondaires en régie (peintures, isolation, finitions, montage du mobilier...).
- Sur commande de la commune de Charcier, les agents, en collaboration avec ceux de l'Adapemont, ont procédé à la réfection du mur d'enceinte du cimetière.

LE SERVICE TECHNIQUE

AUTRES INTERVENTIONS

Les agents ont effectué de multiples interventions pour les autres services de la collectivité :

En ce qui concerne les services Enfance et Petite Enfance, des travaux d'urgence ainsi que de l'entretien et des réparations ont été réalisés. Dans le cadre de travaux en régie, le service technique est également intervenu sur les sites des Cascades du Hérisson et du Surchauffant (taille espaces verts en collaboration avec l'Adapemont, entretien et diverses petites réparations). Des interventions ont eu lieu également sur les bâtiments du pôle de Moirans, principalement le Musée du jouet, l'EHPAD La Résidence du Moulin, le gymnase et la Maison de Santé. En outre, le Service Technique s'est chargé de l'entretien des sentiers PDIPR, de l'installation de l'exposition de Vouglans, et d'autres missions encore ... Les fonctions du service technique sont réellement multiples et variées.



TRAVAUX NEUFS

Sur le plan administratif et des travaux neufs, plusieurs dossiers ont été abordés :

L'étude de réhabilitation du chalet du Pont de la Pyle, l'harmonisation des tarifs des équipes vertes sur les 4 secteurs des anciennes Communautés de communes, mais également l'adhésion à un groupement pour l'achat d'énergie avec la Région. Enfin, la mise en place du logiciel ATAL a permis, par la collecte de données (bâtiments, véhicules, matériel, ...), d'enregistrer et d'éditer des bons de travaux pour les interventions à effectuer.

PERSPECTIVES 2022

Les perspectives pour 2022 sont de conforter la réactivité et la qualité des interventions, de poursuivre la professionnalisation par des formations et de développer et d'amplifier le logiciel pour améliorer le fonctionnement du service.





L'année 2021 est une année de transition en termes économiques. Les impacts de la crise sanitaire ont évolué au fil des mois : les prix des matières premières et de l'énergie ont augmenté, les entreprises ont enregistré de nombreuses commandes mais ont peiné à recruter et certains secteurs ont connu de fortes tensions (hôtellerie restauration, sanitaire et social...)

Les challenges ont donc changé et les acteurs économiques ont dû s'adapter à cette nouvelle conjoncture.

Dans ce cadre, le service de développement économique a mis en œuvre différentes actions, déclinées en trois plans.

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

LE PLAN FINANCIER

- **La participation au second volet du Fonds Régional des Territoires** : dispositif en partenariat avec la Région Bourgogne Franche-Comté et animé par Initiative Jura.

- Partie investissement

au total ce sont 25 entreprises qui ont été soutenues grâce à une enveloppe budgétaire de plus de 152 000€ (dont 120 000€ versés par la Région Bourgogne Franche-Comté et 32 800€ versés par Terre d'Émeraude Communauté)

- Partie fonctionnement

Une action collective d'un montant de 20 000€ bénéficiant à 5 000 administrés : les chèques bonifiés, valables dans les commerces locaux qui ont dû fermer pendant les confinements : le chèque vendu par Terre d'Émeraude Communauté 10€ valait 13€ en magasin. L'occasion de générer un nouveau flux dans les commerces.

- Un volet digital et numérique en partenariat avec la CCI & la CMA au profit des commerçants en vue de développer leur présence en ligne.

- **L'Aide à l'Immobilier d'Entreprise** : grâce à ce dispositif avec règlement d'intervention, en 2021 ce sont 35 000 € d'aide qui ont été votés au profit de 6 entreprises du territoire, en fonction de leurs projets respectifs. Les secteurs concernés sont l'agriculture, l'artisanat, l'énergie et le tourisme. Dans la majeure partie des cas, cette aide est complétée par une aide de la Région Bourgogne Franche-Comté.

- **Le vote de subventions** : territoire riche de savoir-faire, Terre d'Émeraude soutient financièrement la filière bois, l'agriculture ou encore l'emploi. En 2021. L'implication de Terre d'Émeraude Communauté représente un total de 46 600€ votés au profit de : La plateforme Tecbois, l'Atelier au Village de Les Crozets, l'événement Le Jura de ferme en ferme, la SCAF Saint Maurice Crillat et la Mission Locale Sud Jura.





LE PLAN RELATIONNEL

- **La communication** auprès des différents acteurs, tous secteurs confondus, à propos des dispositifs mis en place par l'État et les autres institutions.
- **La rencontre sur le terrain**, des entrepreneurs demandeurs de conseils, porteurs de projets d'extension ou simplement désireux d'ouvrir leurs portes. Ces visites ont été organisées à plusieurs reprises en présence parfois du Préfet, des sous-préfets d'arrondissement ou sur de simples contacts. Par exemple, à Moirans-en-Montagne dans les sociétés Purelab, GMI, Thomas ou Berry ; à Orgelet dans les sociétés Juratoys, Hébert & VPI et à Arinthod au sein de la société Smoby.
- **Le développement des relations écoles-entreprises** : au mois de novembre, le service développement économique a mis en place la première édition de la Semaine de l'Industrie sur le territoire. Celle-ci s'est traduite par deux actions : la visite de l'usine Smoby à Arinthod et la présentation de la société FMG de Clairvaux-les-Lacs, à des classes de 4^{ème}.

LE PLAN TECHNIQUE

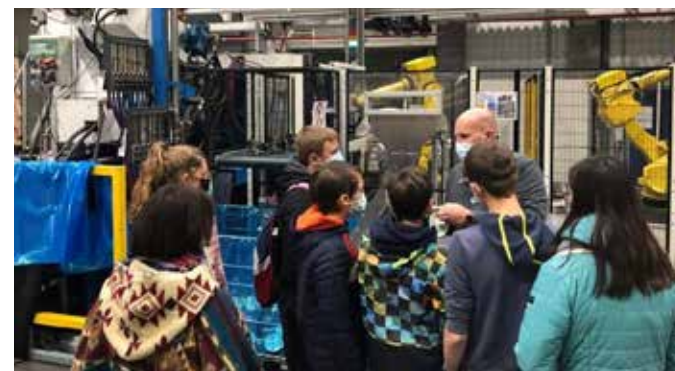
- **La poursuite des travaux des Zones d'Activités Economiques** :

➤ À Moirans-en-Montagne : poursuite des études écologiques de la ZAE Les Quarrés en vue de la commercialisation de près de 6 hectares d'ici fin 2022.

➤ À Orgelet : développement de la Zone d'Activités avenue de Franche Comté par un porteur de projet privé sur environ 1,5 hectare.

- **La vente de terrains en ZAE**, au total ce sont plus de 11 500m² qui ont été vendus et il reste actuellement un terrain disponible (sur la ZAE de Val Suran). Les surfaces vendues vont de 900 à 6850m² et sont toutes situées à Arinthod (seules disponibilités). Les entreprises acquéreuses sont la SCI Plateforme de la Petite Montagne, la SCAF d'Arinthod, ou encore la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants (FACCC).

Afin d'être au plus proche des besoins des acteurs du territoire, la commission attractivité économique & emploi s'est réunie à 4 reprises (visites de la friche Berrod de Meussia, la ZAE en Béria à Clairvaux Les Lacs et l'Atelier au Village de Les Crozets).





LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

LE SITE DES CASCADES DU HÉRISSEON

Un programme d'animations riche et diversifié a été proposé sur le site des Cascades du Hérisson.

- Curieuses visites depuis la Maison des Cascades jusqu'au pied de l'Eventail ;
- Balades contées nocturnes ;
- Ateliers organisés en partenariat avec le service Déchets de Terre d'Émeraude Communauté, le SYDOM et le CPIE du Haut-Jura.

La saison estivale 2021 aux Cascades du Hérisson est très honorable dans un contexte sanitaire difficile et des conditions météorologiques peu favorables.

La fréquentation a été plus forte que ces deux dernières années ce qui a pu engendrer des engorgements sur le sentier. La gestion des flux et la préservation de ce site naturel classé seront une des priorités d'actions de l'Opération Grand Site de France Vallée du Hérisson-Plateau des 7 lacs.

306 783 visiteurs ont été accueillis.



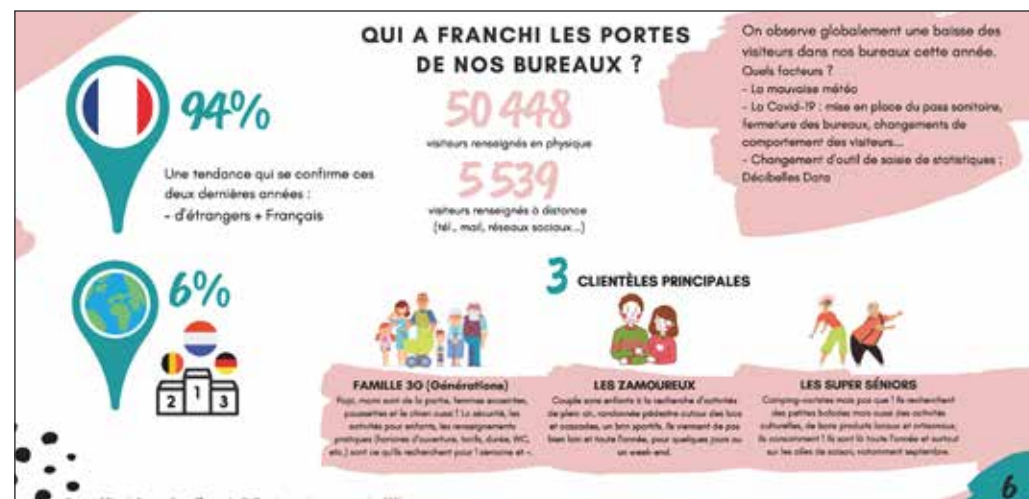
Un nouveau site internet a vu le jour en 2021 :

www.cascades-du-herisson.fr

L'ACCUEIL TOURISTIQUE

Gérés par l'Office de tourisme Pays des Lacs et Petite Montagne, plusieurs établissements permettent d'orienter les touristes sur le territoire :

- 5 Bureaux d'Information Touristique, dont 2 ouverts toute l'année : Clairvaux-Lacs et Moirans-en-Montagne ;
- 1 Relais d'information Touristique à L'auberge de Thoire à Thoirette ;
- 1 Point d'information touristique itinérant.



Dès 2021, Terre d'Émeraude Communauté a réfléchi à la mise en place d'une **structure de gestion dédiée au tourisme** et s'est orientée vers la création d'une Société Publique Locale qui devrait voir le jour en janvier 2022 après approbation en Conseil Communautaire.

PDIPR

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

Terre d'Émeraude Communauté réalise l'entretien et le balisage de 1 016 kilomètres de sentiers PDIPR sur le territoire. L'entretien et le balisage des sentiers sont confiés aux associations locales et l'équipe verte de l'Adapemont. La gestion des alertes est gérée par le service technique de Terre d'Émeraude Communauté et l'Adapemont grâce à la plateforme «Suricate» par laquelle les usagers peuvent signaler des problèmes sur les sentiers.

En 2021, Terre d'Émeraude Communauté et le Conseil Départemental du Jura ont financé dans le cadre du plan triennal 2021/2022/2023 les travaux suivants :

- Création d'un belvédère à Surchauffant ;
- Sécurisation d'un belvédère secteur Doucier ;
- Travaux à SAINT HYMETIERE, réfection platelage passerelle, marches en bois pour descendre sur le sentier de la Caborne du boeuf ;
- Création de plusieurs marches taillées dans le rocher pour sécuriser la descente pour des marcheurs, réfection totale du belvédère ;
- Travaux à MOIRANS EN MONTAGNE : démontage de l'ancienne passerelle bois au lieu-dit Grange Marleile et installation d'une nouvelle passerelle ;
- Travaux de sécurité à VOSBLES pour les randonneurs et le bétail ;
- Abattage d'arbres à la Cascade de la Quinquenouille.

Des interventions ont été menées sur le réseau par les équipes techniques sur Terre d'Émeraude Communauté : changement des lames de signalétique, réfection de la passerelle en bois à Doucier, réfection du passage à vache à Orgelet, élagage sur le secteur de Petite Montagne...

TAXE DE SÉJOUR

570 hébergements sont référencés sur le territoire et génèrent une recette de 338 978,67 € pour l'année 2021.

Plateforme de déclaration

La solution taxesejour.fr s'appuie sur une série d'outils qui permettent de réduire les coûts de collecte grâce à la systématisation, l'automatisation et à la dématérialisation des processus.

L'outil gère les invitations à déclarer, les relances suite à non déclaration, les demandes de paiement, les mises en demeure, le calcul des intérêts de retard. Il alerte également sur les absences de déclaration et de paiements.

Les services de la collectivité sont toujours à la disposition des hébergeurs ayant des difficultés d'accès à internet ou à un outil informatique, pour procéder avec eux la création du compte, à leur déclaration en ligne, au versement...

Toutes les informations sont sur le lien suivant :

<https://terredemeraude.taxesejour.fr>



VIA FERRATA DU LAC DE VOUGLANS

Le site de la via Ferrata a ouvert le parcours au public du 3 juillet au 14 novembre 2021. Avec près de 6 000 pass d'accès vendus, la fréquentation est très satisfaisante malgré des conditions météo instables. Plusieurs aménagements et petits travaux ont été réalisés sur l'année afin de permettre un meilleur accueil des clients :

- Mise à jour du panneau d'information et sécuritaire situé près du Chalet de location de matériel
- Élaboration de plaques de signalisation (mises à jour sorties, échappatoires, variante...) apposées sur le parcours de la via ferrata
- Réalisation de travaux de protection contre les instabilités rocheuses effectués suite au diagnostic géotechnique et essais de tractions broches
- Acquisition d'un éco-compteur

DEMANDE DE SUBVENTIONS : AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Volet touristique

Dans le cadre de son règlement d'intervention communautaire en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise volet Tourisme, le service Tourisme a traité en 2021 plusieurs demandes.

- Projets accompagnés financièrement à hauteur de 1000€ chacun :

- Création de 4 Chambres d'hôtes sur la commune de la Chailleuse
- Acquisition de 4 bungalows au Camping Trélachaume de Maisod
- Requalification du Camping le Moulin de Condes

- Accompagnement, conseils apportés à différents porteurs de projets (demandes non abouties en 2021) : Hôtel, gîtes, implantation cabanes sur pilotis, requalification camping...



SERVICE URBANISME

de P.A.D.D, les élus ont travaillé sur leurs traduction réglementaires au travers des plans graphiques et sur le règlement écrit.

- Sur le secteur de l'ex Pays des Lacs, les élus ont organisé différentes réunions (Copil) afin de poursuivre le travail de traduction du PADD. Une conférence des Maires a eu lieu le 8 décembre pour présenter le fruit de ce travail. Une réunion publique a eu lieu le Mardi 14 décembre afin de présenter les éléments de la traduction réglementaire à la population.

- Sur le secteur de l'ex Jura Sud, après avoir reçu les avis de la Commission Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers et de la Commission Départementale Nature Paysage et Sites, des réunions avec les élus ont été organisées afin de mettre en adéquation le projet et poursuivre ainsi le travail d'élaboration des pièces.

- Sur le secteur de l'ex Région d'Orgelet, les élus ont organisé différentes réunions (Copil et réunions particulières avec certaines communes) afin de poursuivre le travail de traduction du PADD.

Deux Agents sont mobilisés sur cette thématique. Une personne à temps plein en charge des PLUi de Jura Sud et du Pays des Lacs. La cheffe de service consacre 50% de son temps de travail pour les PLUi de Petite Montagne et de Région d'Orgelet.



PLANIFICATION

La Communauté de communes a poursuivi le travail d'élaboration des quatre Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) engagés sur le territoire des anciennes Communautés de communes.

L'année 2021 a été marquée par l'approbation de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets. Cette loi a impacté l'élaboration des PLUi en cours et les élus ont retravaillé les différents projets afin d'en tenir compte.

Ils ont également poursuivi le travail sur la traduction réglementaire des orientations et des objectifs des Projets d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D), au sein des futures pièces opposables (règlement d'urbanisme, plans des zones et orientations d'aménagement) des différents PLUi.

- Sur le secteur Petite Montagne, après avoir débattu les objectifs et les orientations du Projet

SERVICE INSTRUCTION

Le service est chargé de proposer une instruction des demandes relatives à l'occupation et à l'utilisation des sols (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, de démolir ou d'aménager) au regard des règles d'urbanisme. L'autorité compétente en matière d'urbanisme reste le Maire.

La volonté de la Communauté de communes et de ses communes membres est de travailler ensemble, en conservant une certaine proximité permettant de faciliter l'accès au service pour la population et de maîtriser les délais d'instruction.

Ce service mutualisé sera proposé à l'ensemble des communes de Terre d'Émeraude Communauté au fur et à mesure de l'approbation des différents Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux.



LE SERVICE URBANISME EN CHIFFRES

Instruction des dossiers

Janvier à septembre : 1,5 équivalent temps plein

Octobre à décembre : 2 temps plein

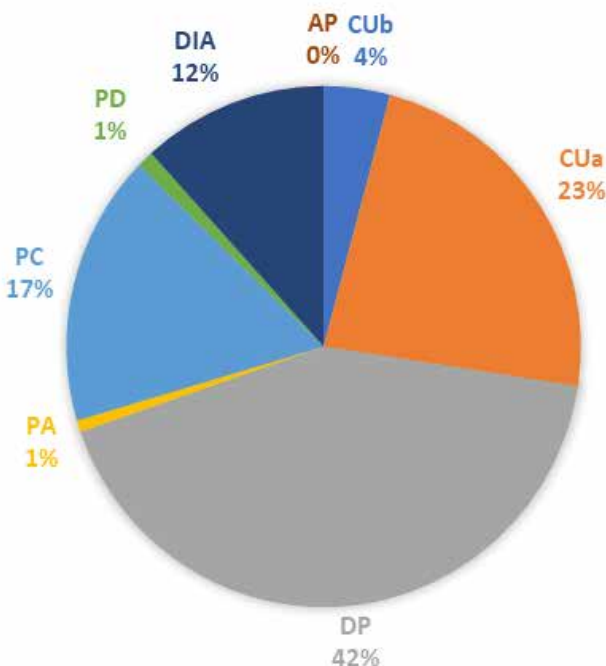
Le secrétariat du service est assuré par un agent affecté pour 0,5 équivalent temps plein. L'agent a pris ses fonctions début juillet.

La cheffe de service consacre 50% de son temps de travail à la validation des propositions de décision des instructeurs ainsi qu'à l'étude des dossiers complexes. Elle est également sollicitée en amont des dossiers et sur des thématiques transverses apportant ainsi un appui technique aux élus et aux services.

1 538 actes d'urbanismes déposés

Trimestre	CUb	CUa	DP	PA	PC	PD	DIA	AP	Total
1 ^{er}	19	75	178	2	72	4	43	0	393
2 ^{ème}	20	85	183	5	63	1	55	0	412
3 ^{ème}	13	95	137	2	54	5	35	0	341
4 ^{ème}	12	103	152	2	70	6	47	0	392
Total	64	358	650	11	259	16	180	0	1538

RÉPARTITION PAR TYPE DE DOSSIER



CUb : certificat d'urbanisme opérationnel

CUa : certificat d'urbanisme d'information

DP : déclaration préalable

PA : permis d'aménager

PC : permis de construire

PD : permis de démolir

DIA : déclaration d'intention d'aliéner

AP : autorisation préalable

Les 1538 dossiers représentent un équivalent permis de construire (EPC) de 861.6. En prenant en compte le renforcement du service passant de 1,5 équivalent temps plein à 2 au cours du dernier trimestre, la charge de dossiers par instructeur pour cette année est de 538,5 EPC.

AMÉNAGEMENT ET HABITAT

Les communes d'Arinthod et de Moirans-en-Montagne, comme les deux autres bourgs-centres du territoire, sont aujourd'hui affaiblies dans leurs fonctions de centralité dans un contexte de vacance résiduelle importante et de logements non adaptés aux aspirations actuelles.

Fortes de ce constat, Arinthod et Moirans-en-Montagne, lauréates du dispositif Petites Villes de Demain (PVD) souhaitent engager des actions de mise en valeur de leur parc immobilier privé par le biais d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Terre d'Émeraude Communauté, dans le cadre de sa politique de logement et de cadre de vie, a engagé des actions en faveur de l'habitat privé sur ces deux communes. De ce fait, la collectivité a finalisé une étude pré opérationnelle sur l'habitat sur la commune de Moirans-en-Montagne qui aboutira à une convention d'OPAH de 3 ans en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Départemental du Jura. La même opération est prévue sur la commune d'Arinthod pour l'année 2022. Les enjeux prioritaires de l'OPAH de Moirans-en-Montagne ont été définis ainsi :

- Accompagner les publics en matière de rénovation énergétique quel que soit le financement retenu, sans limite de revenu (pour des bouquets de travaux)
- Revitaliser le centre-bourg en requalifiant le parc vacant et dégradé, en incitant au ravalement des façades, en développant le parc de logements conventionnés et en favorisant l'accession - réhabilitation
- Lutter contre l'habitat indigne
- Favoriser le maintien à domicile pour les personnes âgées et/ou en perte d'autonomie
- Ajouter une plus-value aux réhabilitations d'immeubles du centre-bourg (réhabilitations globales, installation d'ascenseur, création de parties communes, reconquête des jardins ...)



Conscients des enjeux environnementaux du territoire et de la responsabilité qui leur incombe, les élus de Terre d'Émeraude Communauté ont doté la Communauté de communes d'un service Environnement et Développement Durable le 1^{er} juillet 2021. Plusieurs thématiques sont regroupées au sein de ce service : biodiversité (Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles, mission éco-pâturage), GEMAPI et grand cycle de l'eau, santé-environnement, éducation à l'environnement et transition énergétique. Une équipe constituée de 6 agents (totalisant 4,65 ETP) assure ainsi des missions à la fois spécifiques et transversales, au service des politiques d'aménagement et de développement de la collectivité. Une description détaillée des missions et des projets du service a été présentée dans un dossier spécial du bulletin intercommunal paru fin 2021.

NATURA 2000

Le territoire engagé pour la biodiversité européenne

Impulsés par l'Europe, les sites Natura 2000 visent à préserver des habitats naturels et des espèces

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

représentatifs de la biodiversité européenne et rares ou menacés sur le territoire. En tant que structure animatrice, Terre d'Émeraude Communauté assure l'animation du site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura » : elle doit ainsi faciliter la mise en œuvre des actions prévues dans le document de gestion du site, en jouant un rôle à la fois technique, relationnel et administratif.

En matière de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, 3 nouveaux contrats Natura 2000 ont été montés en 2021 : un premier pour la mise en place d'îlots de bois sénescents à Aromas, afin de favoriser notamment le Pic noir et le Pic mar ; un second pour la réouverture de pelouses marnicoles à Valzin-en-Petite-Montagne (abattage, débroussaillage de la végétation ligneuse, puis mise en pâturage des parcs) ; un troisième pour la réouverture et la remise en pâturage de communaux à Onoz. L'animation de la contractualisation a également consisté à poursuivre la mise en œuvre des 8 contrats en cours et à étudier 5 nouveaux projets.

En tant que structure animatrice Natura 2000, Terre d'Émeraude Communauté porte également l'animation de la contractualisation agricole, par l'intermédiaire des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). En 2021, elle a accompagné l'engagement de 49 exploitations agricoles, représentant 875 ha pour un montant total de 148 155 €.

L'équipe Natura 2000 a poursuivi sa mission de porter à connaissance des enjeux de biodiversité du site auprès des porteurs de projets et des services de l'État, notamment dans le cadre du

dispositif d'évaluation d'incidences Natura 2000. L'ensemble de ces informations, formalisé dans des notes techniques, concerne des projets très divers : révision d'aménagement forestier, création de piste pastorale ou forestière, arrachage de haie, retournement de prairie, travaux en cours d'eau et zones humides, construction de bâtiment, renforcement de réseaux électriques, homologation de circuit sportif, etc.



Afin d'améliorer la connaissance des milieux forestiers du site Natura 2000, un marché a été lancé début 2021 pour finaliser leur cartographie. La tranche ferme a été réalisée en 2021. Les subventions pour les tranches conditionnelles ayant été confirmées fin 2021, cette étude pourra se poursuivre en 2022 et 2023. Un stage de 6 mois portant sur les chauves-souris a quant à lui permis d'améliorer les connaissances sur les gîtes de reproduction en milieu bâti (mise bas et élevage des jeunes) et de les hiérarchiser en fonction de leur

importance. Ces informations permettront de mener des actions de sensibilisation et de conservation auprès des propriétaires concernés : mise en place d'aménagements améliorant la cohabitation, accompagnement dans la réalisation de travaux de rénovation, apport de conseils et d'informations aux différents acteurs.

Une réunion d'information et d'échange a été organisée en décembre 2021 avec les agriculteurs du site. L'objectif était de présenter le dispositif Natura 2000, les programmes et actions animés sur le site, l'accompagnement technique possible par l'équipe Natura 2000, enfin d'évoquer le volet réglementaire relatif à la protection de l'environnement. Un temps d'échange a ensuite été organisé, au cours duquel les agriculteurs ont émis certaines propositions qui seront approfondies dès 2022.

Afin de sensibiliser le public aux richesses naturelles du territoire, un cycle de sorties et de conférences est proposé chaque année sur le site Natura 2000. Les animations sont assurées par des prestataires extérieurs (associations, établissements publics...) ou par les chargés de mission Natura 2000. En 2021, seules 7 animations ont été réalisées sur le territoire du fait des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de coronavirus.

Au second semestre 2021, la communication web relative à la vie du site Natura 2000 a été dynamisée : de nombreux articles ont été publiés afin de valoriser et d'illustrer les actions mises en œuvre (sorties, chantiers, travaux dans le cadre des contrats) et la page Facebook associée au site a été relancée.

ECO-PÂTURAGE

Un vaste programme en faveur des pelouses sèches

En juillet 2021, Terre d'Émeraude s'est engagée aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté (CEN FC) pour la préservation des pelouses sèches dans le cadre de l'appel à projet Mob'biodiv. Ces milieux naturels, qui présentent des enjeux multiples (écologique, agro-pastoral, paysager, etc.), sont en effet menacés par la déprise agricole, l'urbanisation et l'intensification des pratiques (mise en culture, fertilisation).

Ce partenariat permet un déploiement conséquent de ressources et de moyens sur l'ensemble du territoire intercommunal, qui se traduit notamment par la mise en place sur 2 années d'une mission « éco-pâturage » au sein de la Communauté de communes, dont la responsabilité envers ces milieux est forte (≈ 20 000 ha de pelouses sèches).

La mission éco-pâturage a ainsi pour objectifs d'améliorer la connaissance des pelouses sèches sur le secteur Pays des lacs, d'identifier les besoins de gestion pour ces milieux et d'accompagner les acteurs locaux et les propriétaires dans la mise en place de solutions de pâturage pérennes.

GEMAPI ET GRAND CYCLE DE L'EAU

GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations

La compétence GEMAPI, confiée aux Communautés de communes en 2018, responsabilise les collectivités en matière de bon état des cours d'eau (fonctionnement hydrologique, qualité de l'eau...) et de protection contre les inondations. Les actions conduites sont de nature diverse : traitement d'embâcles, lutte contre les plantes invasives, effacement de seuils pour restaurer la libre circulation des poissons, consolidation d'un mur de soutènement, suivi des débits...

Sur le territoire de Terre d'Émeraude Communauté,

la compétence GEMAPI a été transférée au Syndicat Mixte du PNR du Haut-Jura sur l'Ain Médián, la Valouse et la Bienne, et au Syndicat de la Rivière Ain Aval et Affluents sur le Suran.

Sur le bassin versant de la Seille, l'étude de préfiguration de la compétence GEMAPI portée par la Communauté de communes Bresse Haute Seille est arrivée à son terme au premier semestre 2021. Son programme d'actions ne comportant aucune intervention sur le territoire de Terre d'Émeraude Communauté (absence de cours d'eau permanent sur ce secteur), le Conseil Communautaire a décidé d'exercer la compétence en régie sur cette partie du territoire, et de conventionner avec la structure porteuse de la compétence GEMAPI Seille, dans l'éventualité où des opérations « hors GEMAPI » seraient programmées à l'avenir.



SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Lutte contre l'ambroisie : l'affaire de tous !

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle dont le pollen est fortement allergisant. Envahissante, elle est en pleine progression dans notre département. La lutte contre cette plante représente donc un enjeu majeur de santé publique et est obligatoire pour les propriétaires de terrains concernés. Son élimination doit être réalisée avant la floraison, qui a lieu au mois d'août, afin de réduire l'exposition de la population aux pollens. Dans chaque commune, un référent ambroisie est chargé de signaler les nouvelles stations d'ambroisie, d'inciter les propriétaires à détruire les foyers, de sensibiliser les citoyens aux problèmes liés à la plante.

Dans ce cadre, Terre d'Émeraude Communauté agit aux côtés de la FREDON Bourgogne Franche-Comté en tant que coordinateur intercommunal de la lutte contre l'ambroisie. A ce titre, elle assure la diffusion d'informations, mobilise les communes via les référents ambroisie (diffusion d'une feuille de route du référent et de cartes de localisation) ; en 2021, elle a également participé au financement de journées de chantier mobile par la FREDON sur son territoire.

À l'issue de la campagne de lutte 2021, la Communauté de communes et la FREDON ont partagé leur analyse de la situation de l'ambroisie sur le territoire : état des connaissances, moyens mis en œuvre, implication des référents communaux, etc. Le résultat de cette réflexion permettra de proposer de nouvelles orientations et d'organiser de manière plus efficace la lutte contre l'ambroisie en 2022.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Connaître et comprendre pour être en capacité d'agir

La protection de la nature et le développement durable sont des enjeux majeurs pour nos générations et celles à venir. Consciente de cette responsabilité, Terre d'Émeraude Communauté se donne pour objectifs de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement et aux comportements écoresponsables. Pour cela, elle impulse et soutient financièrement un programme d'animations environnement dans les écoles, qui repose sur la participation d'intervenants auprès des élèves, en classe mais aussi sur le terrain. Ce programme est conçu comme un accompagnement aux projets des enseignants.

Un appel à candidatures a été lancé à la rentrée scolaire 2021 pour mobiliser les écoles sur différentes thématiques environnementales (biodiversité, eau, déchets, transition énergétique), auquel 26 classes ont répondu. Dans ce cadre, 576 élèves pourront bénéficier d'animations environnement au premier semestre 2022, aux côtés d'éducateurs professionnels du CPIE du Haut-Jura, de France Nature Environnement Ain et du photographe naturaliste Julien ARBEZ. Grâce à l'aide au transport proposée par la Communauté de communes, 8 classes se rendront sur le terrain, pour une immersion facilitée des élèves dans leur environnement.

TRANSITION ÉNERGETIQUE

Le territoire à l'heure du changement climatique

Les collectivités sont désormais en première ligne pour retranscrire au niveau local les objectifs internationaux et nationaux en matière de transition énergétique, et Terre d'Émeraude Communauté s'inscrit pleinement dans cette démarche.

La prise de compétence mobilité en mars 2021 lui permet ainsi d'organiser, développer et diversifier les mobilités sur le territoire, pour répondre aux besoins des habitants et des visiteurs, et initier de nouvelles dynamiques de déplacement, plus sobres en carbone que le tout voiture. Dans cette veine, la poursuite en 2021 des projets de cheminement doux initiés en Région d'Orgelet à Nogna, Poids de Fiole et Saint-Maur permettra la finalisation des travaux au cours du premier trimestre 2022.

En décembre, le Conseil Communautaire a validé le lancement de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Terre d'Émeraude Communauté, véritable projet territorial de développement durable. Son objectif : maîtriser la consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables et atténuer les effets du changement climatique sur le territoire. Un marché a été lancé en fin d'année 2021 afin de recruter un bureau d'études qui assistera la Communauté de communes dans ce projet. Des temps d'information et de concertation associeront bientôt l'ensemble des acteurs du territoire (élus, entreprises, associations, habitants...) pour faire vivre ce projet ambitieux.



DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX HABITANTS



PETITE ENFANCE (crèches)

Une deuxième année de fusion presque normale en termes de fonctionnement des accueils avec le maintien de certains protocoles qui ne nous ont pas permis pas de revenir au fonctionnement habituel. La COVID étant toujours présente, les équipes d'encadrement ont dû composer avec les absences de personnels et les absences des enfants cas contact ou positifs. Malgré tout, des projets ont pu se faire et les relations avec les familles ont été plus chaleureuses.

Vie des structures

444 jours d'ouvertures et 68 enfants accueillis sur les crèches en 2021 pour 47 612 heures réalisées. Les crèches n'ont pas subi de fermeture liée à la COVID en 2021 contrairement à 2020.

Impact de la crise sanitaire

Les équipes sont restées mobilisées et très professionnelles, encore une fois elles se sont adaptées à cette crise qui a vu naître l'augmentation du télétravail et de fait un réaménagement des

Petite enfance, enfance et scolaire

plannings des familles. Globalement les familles ont quand même respecté leur engagement sur le volume horaire.

Les projets

Les protocoles sanitaires exceptionnels ont encore impacté les projets 2021. Quelques projets ont été annulés et d'autres ont été maintenus en repensant l'organisation. Des manifestations pour lesquelles les familles étaient conviées n'ont pas pu se faire avec les parents. Ces absences ont été comblées par une communication auprès des familles plus accentuée via une application. Deux conférences ont été maintenues mais le nombre de participants était en baisse. Deux crèches ont bénéficié en 2021 d'un nouvel aménagement. La crèche de Moirans en Montagne a vu sa cour extérieure totalement rénovée avec du sol souple et un espace de jeux. La crèche de Clairvaux les Lacs a aménagé un espace Snoezelen permettant de vivre des expériences sensorielles pour les enfants et pour lequel l'équipe pédagogique a bénéficié d'une formation. Ces deux actions ont été subventionnées par la CAF.

Un autre projet d'envergure pour cette fin d'année 2021 était de préparer l'ouverture de la nouvelle micro-crèche de Poids de Fiole tant sur l'aspect administratif avec la PMI et la CAF que sur le recrutement de l'équipe afin d'être opérationnel début 2022.

L'équipe est donc composée d'une directrice Educatrice de Jeunes Enfants, de 2 Auxiliaires

Puéricultures, de 2 CAP petite enfance et d'un agent d'entretien.

PETITE ENFANCE

(Relais Assistants Maternels)

Les RAM sont devenus RPE (Relais Petite Enfance) et ont repris leur fonctionnement normal petit à petit. En 2021, 112 assistantes maternelles en activité pour une capacité d'accueil de 417 enfants. 184 animations proposées par les animatrices, soit deux fois plus que l'année n-1.

Les animatrices ont encore beaucoup été sollicitées concernant les contrats parents/Assistant Maternel pour les questions des arrêts liés à la COVID. Encore quelques animations annulées dû à la COVID selon les périodes de l'année. La fête de la petite enfance a été annulée et remplacée par l'exposition TULLET.

Formations, Conférences et Temps conviviaux

Tout au long de l'année, les animatrices RAM ont proposé aux assistantes maternelles des formations sur des thématiques différentes (communication gestuelle/langage des signes, activités manuelles, création d'une histoire autour du déconfinement...).

Afin de créer du lien entre les professionnels, des temps conviviaux ont été organisés (repas en janvier, une rencontre à la rentrée scolaire, repas de fin d'année scolaire).



Temps fort 2021

Création d'un livre de recettes avec les assistants maternels à destination des enfants et des familles. Mise en place d'un partenariat avec la médiathèque d'Orgelet pour une exposition de tableaux réalisés par les enfants et les assistants maternels durant les ateliers.

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Une deuxième année COVID difficile à gérer avec les protocoles mais surtout la gestion des cas contacts par classe ou par groupe. Tous les accueils collectifs de mineurs ont pu fonctionner sauf une fermeture d'un accueil en période extrascolaire pour cause de cas contact généralisé.

Pour 2021, l'accueil périscolaire a accueilli l'équivalent de 335 800 heures de présence enfant et l'accueil extrascolaire l'équivalent de 74 400 heures de présence enfant.

Des équipes ont revu la globalité de leur fonctionnement suite aux différents protocoles sanitaires. Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été annulés sur toute l'année afin de respecter le non brassage des élèves et les restrictions liées à la COVID (pas d'intervenant extérieur pour les activités sportives par exemple).

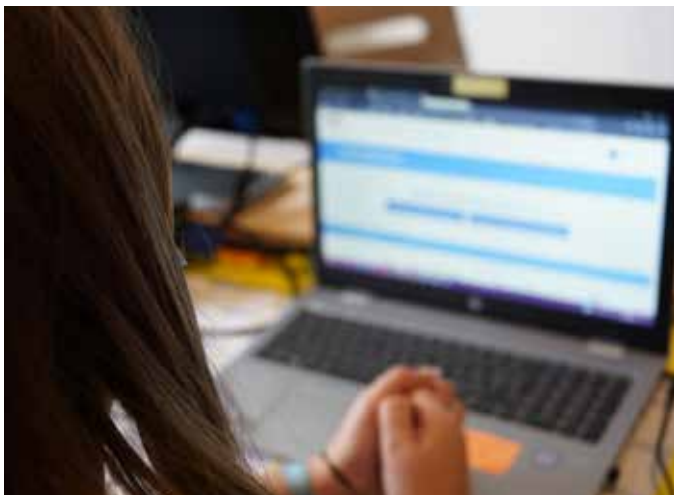
En 2021, des séjours/camps pour le plus grand bonheur des enfants avec reprise des sorties (parcs, activités sportives, plage, atelier archéologique, ...) ont pu être remis en place.

En 2021 nous n'avons recensé plusieurs fermetures de classes à cause de la COVID.

Un peu moins de 920 élèves pour 41 classes.

Une année rythmée par la COVID et les protocoles sanitaires même si une reprise progressive des sorties et événements conviviaux a été constatée.

Des projets scolaires annulés ou adaptés afin de respecter les directives gouvernementales mais globalement un peu plus de souplesse qu'en 2020.



LA LABELLISATION ESPACE FRANCE SERVICES

Dans la continuité de la réalisation d'une « Charte d'Accueil des Usagers », la Communauté de communes a souhaité labelliser le service d'accueil. C'est tout naturellement vers le label « Espace France Services » qu'elle s'est orientée.

Les MSAP, auparavant appelées Relais de Services Publics, sont des Espaces mutualisés de services au public labellisés par les Préfets de département.

La Communauté de communes a entrepris depuis mi-avril 2019 une amélioration du service de proximité avec la création d'un réseau de tiers-lieux composé de 3 structures réparties sur le territoire, ces derniers accueillant la MSAP ou une permanence régulière de celle-ci.

Aussi le 1^{er} janvier 2021, la labellisation a été officialisée lors de la signature des conventions pour le site d'Orgelet, Clairvaux les Lacs et Moirans en Montagne.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la première vague de labellisation qui avait eu lieu le 1^{er} janvier 2020 pour le site d'Arinthod ainsi que ses 2 antennes « Val Suran » et « Aromas ». Ces antennes EFS offrent les mêmes services de conseils et d'accompagnement aux habitants du territoire dans

LES ESPACES FRANCE SERVICES

leurs démarches administratives et numériques. Pour l'année 2022, deux nouvelles antennes sont prévues. Une à Vaux-lès-Saint-Claude et l'autre à Doucier.

LES MISSIONS DES EFS

Dans chacun des EFS, il est proposé un espace mutualisé de services délivrant une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Pour répondre à cet objectif, une information et un accompagnement de premier niveau sont mis en place afin de réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux services de l'Etat.

Des partenariats sont développés afin de :

- Faciliter l'accès au numérique,
- Accompagner pour résoudre des problématiques de tous les jours,
- Permettre la mise en relation entre les usagers et l'opérateur concerné.

LA SITUATION ET COMPOSITION DU LOCAL

Les locaux des EFS se composent de trois espaces :

- Un bureau d'accueil,
- Un bureau confidentiel,
- Une salle pour des ateliers avec nos partenaires/permanence de nos partenaires.



LES HORAIRES D'OUVERTURES ET LA COMPOSITION DES ÉQUIPES

Avec une équipe composée de 8 agents, les six sites accueillent le public :

ARINTHOD - Au tiers-lieu - 3 Place de la Charité
03.84.48.75.86 - 06.70.92.45.23

efs-arinthod@terredemeraude.fr

Lundi : 8h30-12h et 13h-17h30 / Mardi : 8h30-12h et 13h-17h30 / Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-18h

Agents : Charlotte MAITREPIERRE, Prescylia VANDERHAEGHE, Léa MARTINS FERNANDES et Justine CANNAZZARO

CLAIRVAUX-LES-LACS - 12 Rue Saint-Roch
03.84.25.88.37 - 06 44 95 37 39

efs-clairvauxleslacs@terredemeraude.fr

Lundi : 9h-12h30 / Mardi : 9h-12h30 et 13h30-18h / Mercredi : 8h30-13h / Jeudi : 9h-12h45 / Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Agents : Anaïs CABUT, Justine CANNAZZARO et Léa MARTINS FERNANDES

ORGELET - 4 chemin du quart
03 84 25 54 06 - 06 44 95 37 39

efs-orgelet@terredemeraude.fr

Lundi : 10h-12h et 13h30-18h / Mardi : 9h-12h et 13h-17h / Mercredi : 9h-12h et 13h-17h / Jeudi : 9h-12h et 13h-17h / Vendredi : 8h30-12h

Agents : Jerry CHAUDEY, Justine CANNAZZARO et Léa MARTINS FERNANDES

MOIRANS-EN-MONTAGNE - Rue des sports
03 75 72 00 65 - 03 75 72 00 66
efs-moiransenmontagne@terredemeraude.fr
Lundi : 9h-12h15 et 13h30-18h / Mardi : 13h15-17h30 / Mercredi : 9h-13h / Jeudi : 13h15-17h30
Vendredi : 9h-12h15 et 13h30-16h30
Agents : Cindy CONCLOIS et Catherine BOUVIER

VAL SURAN - 45 rue Lezay Marnésia
03.84.24.37.00 - 06.70.92.45.23
efs-arinthod@terredemeraude.fr
Mercredi : 8h-12h30 / Vendredi : 8h-12h et 13h-17h
Agents : Charlotte MAITREPIERRE, Prescylia VANDERHAEGHE et Léa MARTINS FERNANDES

AROMAS - Salle de la Mairie - Rue de l'École
06.70.92.45.23
efs-arinthod@terredemeraude.fr
Vendredi : 13h30-17h
Agents : Charlotte MAITREPIERRE et Prescylia VANDERHAEGHE

LE PUBLIC

La fréquentation et les demandes 2021

La fréquentation permet de répertorier le nombre de visites par jour dans les Espaces France Services. Concrètement, les demandes des usagers sont enregistrées chaque jour par les agents.

	Arinthod	Orgelet	Clairvaux-les-Lacs	Moirans-en-Montagne	TOTAL
2020	1 548	1 500			3 048
2021	1 580	1 525	790	386	4 281

LES PARTENAIRES



LES CONVENTIONS LOCALES





ACTION SOCIALE

sein des Espaces France Services depuis le 1^{er} janvier 2022.

DOMICILIATIONS

15 domiciliations ont été enregistrées dont 9 premières domiciliations et 6 renouvellements.

AIDE SOCIALE

45 dossiers de demande d'aide sociale ont été transmis au service solidarité du Conseil Départemental du Jura.

Le Conseil d'Administration du CIAS s'est réuni 3 fois en 2021

- 8 avril 2021 : Vote des budgets
- 8 juillet 2021
- 30 novembre 2021

LES ACTIONS

- En partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, 2 séjours ont été organisés à destination des personnes âgées de plus de 60 ans. L'un s'est déroulé du 25 septembre au 2 octobre à Morzine. Sur 39 participants, 24 ont pu bénéficier de l'aide ANCV.

L'autre a pris la direction de Port Manech du 9 au 16 octobre 2021 : sur 50 participants, 27 ont pu bénéficier de l'aide ANCV.

- Le CIAS a conventionné avec la Mutuelle Familiale et la Mutuelle Amellis, afin de proposer une offre de couverture de frais de santé à des tarifs étudiés, dans le cadre du dispositif « Mutuelle Communale » à destination de tous les habitants du territoire de Terre d'Émeraude Communauté.

Les permanences des mutuelles se déroulent au

Type d'aide sollicitée	1 ^{re} demande	Renouvellement
Personnes handicapées		
Hébergement en établissement spécialisé	4	8
Hébergement en EHPAD	0	1
Personnes âgées		
Hébergement en EHPAD	6	5
Hébergement temporaire en EHPAD	1	0
Hébergement en accueil familial	1	0
Services ménagers	1	0
Frais de repas	1	0
Total	8	9

5 dossiers d'obligés alimentaires ont été transmis à des Centres Communaux d'Action Sociale pour compléter des dossiers de demande d'aide hors département du Jura.



LES SÉNIORS

responsable a régulièrement pris des nouvelles des familles concernées afin de leur proposer un temps d'écoute et de soutien. Quelques visites au domicile ont été également organisées pour les familles isolées.

Des échanges réguliers avec les services tels que : UDAF, MAIA, ESA, CLIC... ont été essentiels afin de proposer un suivi des seniors vivant avec une maladie neurodégénérative la plus adaptée et efficace possible. Ce maillage entre les différents partenaires est indispensable et l'est d'autant plus dans un contexte sanitaire comme celui que nous venons de traverser.

En début d'année 2021, 6 personnes étaient inscrites à la halte répit. L'évolution de la maladie dans ce contexte particulier a engendré un placement en EHPAD pour 3 personnes cette année. Par ailleurs, 3 nouvelles demandes d'accueil ont été faites sur ce même temps. Malheureusement, la halte répit étant fermée, l'accueil en présentiel n'a pas pu être proposé.

Toutes les manifestations de la halte répit ont donc été annulées cette année. (repas et sorties avec les aidants et aidés, marche solidaire, formations pour les bénévoles, groupe de parole...)



LA HALTE RÉPIT ACCOMPAGNEMENT

La rencontre d'Aloïs

Cette structure apporte aux habitants de Terre d'Émeraude Communauté et aux communes voisines son soutien aux personnes atteintes de maladie neurodégénérative et de leurs proches aidants. Ce lieu d'accueil non médicalisé propose des activités adaptées aux personnes malades et permettent aux aidants de prendre du temps pour eux. En effet, l'épuisement physique, fatigue morale, sentiment d'isolement sont souvent les conséquences de ce face-à-face exclusif avec le malade. Une prise de relais temporaire centrée sur l'écoute et le partage, pour maintenir un lien social malheureusement trop souvent altéré par la maladie et rompre le face-à-face exclusif entre l'aidant et l'aidé.

Ce bilan d'activités est particulier, du fait de la crise sanitaire liée au COVID 19, la halte répit n'a pas pu ouvrir ses portes cette année.

La crise sanitaire a augmenté les angoisses au sein des couples aidants/aidés et par répercussion augmenté le risque d'épuisement pour l'aidant. C'est pourquoi, sur la période de fermeture de la halte, la

Année	2020	2021	Sur les 4 départs en 2021 : • 1 personne est hébergée en EHPAD • 3 personnes sont décédées
Nombre de départ	6	4	
Nombre d'entrée	6	2	

RÉSIDENTE AUTONOMIE

Bellevue - Orgelet

Mouvements dans la Résidence Autonomie

En 2021, 19 dossiers de demande d'admission ont été envoyés aux familles ou aux services sociaux ayant soit pris contact par téléphone ou mail soit après une visite de la Résidence Autonomie. Sur l'année 2021, le taux d'occupation de la résidence est de 88,6% contre 85,5% en 2020.

Moyenne d'âge

La moyenne d'âge pour l'ensemble des résidents ayant séjourné en 2021 au Foyer Logement (soit 20 personnes) est de 82,25 ans contre 76,73 ans en 2020.

Au 31 Décembre 2021, la moyenne d'âge des résidents est de 83,37 ans (16 personnes) contre 76,59 ans en 2020.

Sur l'année 2021 (soit 20 personnes) :

Âge le moins élevé : 57 ans

Âge le plus élevé : 94 ans

1 résident de moins de 60 ans

4 résidents entre 60 et 79 ans

15 résidents entre 80 et 100 ans

Au 31 décembre 2021 (soit 16 personnes) :

Âge le moins élevé : 57 ans

Âge le plus élevé : 94 ans

1 résident de moins de 60 ans

2 résidents entre 60 et 79 ans

13 résidents entre 80 et 100 ans

Répartition Hommes / Femmes

Sur l'année 2021

Nombre d'hommes : 5

Nombres de femmes : 15

Au 31 décembre 2021

Nombre d'hommes : 5

Nombres de femmes : 11

Les animations régulières

- Tarots, scrabble, jeux de société... tous les lundis
- Loto : tous les 15 jours
- Tablette numérique : 1 fois par mois
- Jeux de mémoire : tous les 15 jours (quizz, mots croisés, mots fléchés, mots mêlés, petit bac, proverbes, citations, anagrammes, jeux des erreurs, recherche de mots...)
 - Les résidents ont repassé leur certificat d'étude le 9 février
 - Les capitales du monde le 23 mars
 - Les Présidents de 1930 à 2021 le 29 avril
 - Les chefs-lieux et départements le 2 mai
 - Les couleurs primaires et secondaires le 18 juin
 - Expressions avec le livre « Il ne faut pas pousser Mémé dans les orties » le 22 juillet
 - Les Pays mots croisés le 10 septembre
 - Jeu de réflexion : « qui est l'arbre ? » le 15 octobre
 - Les proverbes des régions des résidents le 19 novembre
- 3 films : Le médecin des pauvres, Vipère aux poings, Croc Blanc
- Séances de gym douce pour détendre le corps et évacuer les tensions musculaires
- Ateliers « art mandalas »
- Ateliers cuisine en petit groupe ou en individuel

- Ateliers couture
- Ateliers montage photos
- Sorties restreintes encore cette année ! : plusieurs balades dans les rues d'Orgelet et moments de détente au jardin des possibles.
- Ateliers créatifs : réalisation des décorations de l'établissement. L'investissement important des résidents a permis d'égayer la résidence au fil des saisons.

Dans ce contexte épidémique et dans un souci de protection de tous, la résidence autonomie n'a pas ouvert les animations aux adhérents et bénévoles extérieurs.

Les animations dans le cadre du CPOM signé avec le Département du Jura

Le forfait autonomie a permis de financer :

- 12 ateliers équilibres du 2 mars au 15 juin avec Baptiste de l'organisme EPGV (Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire) puis 12 séances du 21 septembre au 21 décembre
- 6 séances de soins esthétiques avec Nelly
- 12 séances de massages et automassage
- 10 séances de réflexologie avec Fany
- 4 ateliers culinaires Plaisir et Santé avec Catherine Gorce

Les Rencontres inter - générationnelles avec le RAM (Relais Assistantes Maternelles) ainsi que les séances d'aquagym programmées ont été malheureusement annulées en raison des restrictions sanitaires.

EHPAD RÉSIDENCE DU MOULIN

La Résidence du Moulin située 4 rue du Moulin est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Cette structure prend en charge des personnes âgées dépendantes ayant besoin d'aide pour les actes de la vie courante.

Elle propose un cadre de vie rassurant et permet d'éviter l'isolement des résidents.

Elle vise à stimuler et maintenir l'autonomie des personnes accueillies et permettre également aux aidants de la personne âgée de profiter de « moments de répit ». (Accueil de jour)

Public accueilli dans cette structure

L'établissement dispose de 36 lits permettant d'accueillir des personnes âgées en hébergement permanent ainsi que 2 lits en hébergement temporaire.

La structure dispose de 7 places d'accueil de jour pour des personnes âgées (9h/18h).

Taux d'occupation en 2021

Malgré le COVID et la difficulté pendant plusieurs mois d'effectuer des entrées, le taux d'occupation s'élève à 97,58 %, soit 12 822 journées en accueil permanent.

582 journées en temporaire ont été enregistrées, soit 79,73 % de taux d'occupation, ce qui correspond au taux habituel.

L'accueil de jour n'a réouvert ses portes qu'en octobre 2021 après un an et demi de fermeture due aux conditions sanitaires. 47 journées en accueil de jour ont été comptabilisées, soit un taux d'occupation de 11,91%.

Partenaires

- Institutionnel : Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté, Conseil Départemental et CIAS Terre d'Émeraude Communauté
- Financier : Agence Régionale de Santé pour le budget SOINS, Conseil Départemental pour le budget Hébergement et Dépendance
- Animation : en interne et occasionnellement prestataires (conteur, chants, musiciens.)
- L'Association « MOIRANS SOLIDARITE » a offert un très bel outil pour organiser des activités d'animation : la borne MELO : Multimédia – Culture et Loisirs.
- Médicaux et paramédicaux de MOIRANS : cabinet médecins, Atelier équilibre , 2 fois par semaine par les kinés de Moirans en plus des prises en charge individuelles, pédicure, une fois par mois...

Prix par jour pour une personne hébergement

Permanent	57€03
Temporaire	57€03
Tarif dépendance permanent	5€47
Tarif dépendance temporaire :	GIR 1 et 2 : 20€32
	GIR3 et 4 : 12€89
	GIR 5 et 6 : 5€47

Prix par jour pour une personne en accueil de jour

Pour 1 journée d'accueil	28€52
Tarif dépendance pour accueil de jour	GIR 1 et 2 : 18€29
	GIR 3 et 4 : 11€60

Repas : le prix du repas cuisiné sur place par un prestataire « Sud Est Restauration » est inclus dans le prix de journée.





CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA COLLECTE DES DÉCHETS EN RÉGIE POUR 2021

La régie de collecte de Terre d'Émeraude Communauté s'exerce uniquement sur le secteur de l'ex Pays des Lacs

5 563 habitants sont desservis à l'année par la régie de collecte, hors population saisonnière*.

(*15 000 habitants desservis en tenant compte de la population saisonnière – *source : bureau d'études austral, rapport intermédiaire tri à la source des biodéchets, CEREMA.*)

En 2021, **1 270 tonnes** d'ordures ménagères (bac gris) ont été collectées par nos équipes.

407 tonnes de déchets recyclables (bacs bleus) ont été traitées.

113 000 km ont été parcourus pour sillonner les routes des 27 communes collectées chaque semaine pour les ordures ménagères et toutes les quinzaines pour les bacs de tri.

Un peu plus de **9 000 heures** de travail ont été réalisées en 2021 par les agents et les personnels saisonniers affectés au service de ramassage des déchets.

SERVICE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La fréquentation de la déchetterie des sablières de Boissia est en hausse avec plus de **21 000 véhicules** accueillis sur l'année.

Nature du produit	Quantités	Évolution
	Tonne ou m ³ ou litre	Quantité
Tout-Venant	173,58 t	↗
ALCG	123 m ³	↗
DDS (Hors Eco-DDS)	6,403 t	↘
Déchets Verts	374,5 t	↗
Bois	256,58 t	↗
Déchets de placo-plâtre	45,52 t	↗
Plastiques durs	53,72 t	↗
Huiles minérales	4025 L	↗
Pneumatiques	1604 unités	↘
Gravats	430 m ³	
Huiles végétales	2632 kg	↗
DDS Eco-DDS	8,347 t	↘
Verre	47,6 t	↗
Piles et accumulateurs	1926 kg	↗
Ampoules et tubes fluorescents - Cartouches encres		
Textile		
Capsules Nespresso		
Carton	55,84 t	↗
Mobilier-DEA	179,98 t	↗
DEEE	89,15	↘
Ferrailles	136,6 t	↗
Batteries automobiles	1,938 t	↘



UN NOUVEAU VÉHICULE DE COLLECTE

La collectivité dispose d'un parc de 3 camions poids lourd. Pour limiter les coûts d'entretien et de fonctionnement, chaque véhicule est amorti et renouvelé périodiquement tous les 15 ans. En utilisation comme benne principale les 10 premières années, puis comme benne « de secours » en cas de panne ou de report de la collecte des jours fériés les 5 dernières années.

Cette nouvelle acquisition, validée par les élus en Conseil Communautaire en 2020 et livrée ce début d'année 2021, arrive donc en remplacement d'un véhicule de 2005. Le véhicule est composé d'un châssis Renault motorisé diesel et d'une benne SEMAT équipée de lève conteneurs électrique. Le caisson avec une étanchéité renforcée permettra de collecter séparément les bio déchets à horizon 2024.

TRI DES DÉCHETS - « MERCI » À TOUS !

En 2021, et pour la seconde année consécutive, la collectivité a bénéficié du meilleur tarif de traitement pour les déchets recyclables collectés. Grâce au bon geste de tri de chacun, c'est un taux de refus inférieur à 15% de déchets indésirables qui a été évalué dans les bacs de tri du territoire. Ce taux de refus est défini lors de caractérisations réalisées par le syndicat de traitement plusieurs fois dans l'année. Un échantillonnage prélevé sur les différentes tournées de collecte permet de connaître la part d'emballage et la part de déchets non conformes présents dans les bacs de tri des habitants. Cela définit ensuite le coût de traitement à la tonne qui est facturé à notre Communauté de communes par le Syndicat de traitement Départemental pour le traitement de ces déchets (32€/tonne). Il conviendra de poursuivre les efforts collectifs en 2022.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

L'ambassadrice du tri est intervenue en 2021 dans les classes de Clairvaux-les-Lacs et de Bonlieu. Au total, 12 animations ont été réalisées et auront permis de sensibiliser 226 élèves au tri des déchets et au compostage.





Depuis le 1^{er} janvier 2020, date de la fusion, la compétence assainissement individuel et collectif s'impose sur l'ensemble de Terre d'Émeraude Communauté.

Bref rappel de l'historique de l'exercice de la compétence :

- S'agissant de l'**ANC (Assainissement Non Collectif ou Individuel)**, les 4 communautés de communes historiques exerçaient la compétence au moment de la fusion.

- S'agissant de l'**AC (Assainissement Collectif)**, seules deux d'entre elles, la Communauté de communes Petite Montagne (Compétence AC prise en 2001 pour la partie ex Communauté de communes Valousain (24 communes) et 2008 (16 communes) pour la partie ex Communauté de communes Val SURAN) et la Communauté de communes de la Région d'Orgelet (Compétence AC prise en 2018) exerçaient la compétence.

En 2020, simultanément à la fusion, la compétence AC a donc dû être prise sur les communes d'ex- Communauté de communes Pays des Lacs et ex- Communauté de communes Jura Sud.

SERVICE ASSAINISSEMENT

MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE LANCÉS EN 2021

Rédaction des cahiers des charges et recrutement de maîtres d'œuvre pour des projets de travaux sur les communes suivantes :

- Cernon bourg (réseaux) et Menouille (réseaux et station d'épuration)
- Cressia (réseaux)
- Dompierre-sur-Mont (réseaux)
- Gigny-sur-Suran (réseaux et station d'épuration)
- Onoz (réseaux)
- Pont-de-Poitte – Hameau de Poitte (réseaux)
- Arinthod (réseaux) (signature du marché janvier 2022)
- Orgelet (réseaux) (signature du marché janvier 2022)

PRINCIPALES ÉTUDES DE 2021

- Finalisation de l'étude diagnostique du système d'assainissement de Chancia
- Poursuite des études relatives aux projets de réhabilitation du système d'assainissement de Châtilhon (réseaux et station d'épuration)
- Démarrage des études diagnostiques des réseaux de Doucier, de Dompierre-sur-Mont et de Gigny sur Suran dans le cadre de futurs travaux
- Poursuite de la réalisation des nombreux zonages d'assainissement en cours
- Élaboration du dossier loi sur l'eau pour le système d'assainissement du bourg d'Aromas

CONSULTATIONS ET MARCHÉS DE TRAVAUX SIGNÉS EN 2021

- Poursuite des études d'avant-projet et consultation des entreprises pour la réhabilitation du système d'assainissement du lotissement de l'Épine à Lavancia-Epercy : mise en séparatif de 320 ml de réseaux et installation d'une microstation de 38 EH (Equivalents Habitants) (marché de travaux : 179 306 € HT).

Afin de respecter nos engagements envers l'agence de l'eau dans le cadre du contrat ZRR (Zone de Revitalisation Rurale), les consultations suivantes ont été lancées afin d'obtenir les marchés de travaux avant la fin de l'année 2021 (travaux qui commenceront en 2022) :

- Fontenu : Réhabilitation de 612 ml de réseau et création d'un poste de relevage (marché de travaux : 441 750 € HT)

- Val Suran – Village de Saint Julien : Mise en séparatif de 1500 ml de réseaux + chemisage de 200 ml de réseaux + création d'un bassin d'orage de 90 m³ en bas du Bourg + réhabilitation du poste de refoulement (marchés de travaux : 818 494,87 € HT)

- Cressia : mise en séparatif de 1500 ml de réseaux (marchés de travaux : 571 556,06 € HT)

- Aromas : Le projet consiste à renouveler 605 mètres linéaires de réseau à Aromas et à Burigna, à modifier un déversoir d'orage à Marsonnas et à reprendre des regards afin d'améliorer la collecte et supprimer le déversement des eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées. Après consultation des entreprises, le montant de l'offre retenue s'élève à 135 633,76 € HT. Les travaux ont démarré en décembre 2021 pour se poursuivre sur le 1^{er} trimestre 2022.

PRINCIPAUX CHANTIERS DE 2021

Aromas : Installation et mise en service d'un dégrilleur automatique au niveau du poste de relevage du bourg (17 431 € HT)

Orgelet – Hameau de Merlia : Mise en séparatif de 831 ml de réseaux (Marché de travaux : 636 698,32 € HT) et création d'une station plantée de roseaux de 70 EH (126 592,25 € HT). Les Ordres de Service de démarrage ont été envoyés fin janvier 2021. La station a été mise en service le 10 juin 2021. Les travaux sur les réseaux se sont terminés en septembre 2021.

La Chailleuse – Village d'Essia : De Février à Septembre 2021, des travaux de mise en conformité ont été réalisés et ont consisté à la mise en séparatif de 1400 ml de réseau d'assainissement en polypropylène avec création de 51 branchements (349 968,22 € HT) et construction d'une station d'épuration de type filtres plantés de roseaux d'une capacité nominale de 130 EH (198 965 € HT).

Ces différents investissements ont bénéficié de subventions de l'agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse (+/- 50% en tenant compte de coûts plafonds) auxquelles peut s'ajouter une aide du Conseil Départemental (DST).

Remarque concernant les différents travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement : les particuliers devront le cas échéant déconnecter leur fosse septique et se raccorder sur les boîtes de branchements positionnées en limite de propriété.

INAUGURATION DE LA STATION

Saint-Hymetière-sur-Valouse

La station d'épuration de Saint-Hymetière-sur-Valouse a été inaugurée en juin. Ce projet de 717 042 € HT (dont 208 740 € de subvention DETR) s'est réalisé avec succès et a permis à 80 habitations de se raccorder. Le réseau de collecte mesure 4 km dont 2,5 km de réseau séparatif (eaux usées uniquement), 3 déversoirs d'orage et une station d'épuration d'une capacité de 230 Équivalent Habitant (EH).

HARMONISATION DES TARIFS

Le service assainissement étant un service public à caractère industriel et commercial, celui-ci doit s'équilibrer en dépenses (fonctionnement + investissement) et en recettes (redevances perçues auprès des usagers + subventions éventuelles). Une redevance d'assainissement collectif uniformisée sur l'ensemble du territoire nous était imposée.

Afin de définir le tarif permettant d'atteindre l'équilibre budgétaire, la collectivité a été assistée par le cabinet Finance Consult.

Afin d'estimer les dépenses de fonctionnement, un inventaire patrimonial a été réalisé en interne avec l'aide de l'assistance technique départementale. Cet inventaire a mis en évidence un patrimoine très important (80 stations d'épuration et 262 km de réseau public de collecte des eaux usées domestiques) vieillissant, voire vétuste et des niveaux de performance insuffisants.

Ainsi, un programme pluriannuel d'investissement de 24 Millions d'euros pour les 10 prochaines années a été établi.

Depuis le 1^{er} août 2021 : la redevance d'assainissement appliquée sur l'ensemble du territoire est composée d'une part fixe de 99,70 € TTC/an et d'une part variable de 1,76 € TTC par m³ d'eau consommée (traitée).

Afin d'informer les usagers du service, deux documents pédagogiques ont été rédigés et mis en forme avec l'appui du service communication et distribués par les communes :

- Une fiche de questions/réponses
- Une lettre d'informations

Ces documents sont également disponibles sur notre site internet.

La redevance SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), le tarif des contrôles de branchement en cas de vente et la PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) ont quant à eux été votés en décembre 2021 pour être applicables au 1^{er} janvier 2022.



DE LA CULTURE POUR TOUS EN TERRE D'ÉMERAUDE



LA PISCINE INTERCOMMUNALE D'ARINTHOD

Équipement structurant pour le territoire intercommunal, la piscine d'Arinthod a été durement affectée par les conséquences de la crise sanitaire et les mesures de limitation de propagation de la pandémie qui en ont résulté. Elle a ainsi subi une période de fermeture sur la première partie d'année ayant couru jusqu'en juin 2021.

Depuis la réouverture, près de 700 entrées tous publics ont été enregistrées, comprenant 360 adultes et 340 enfants.

L'année 2021 a également été marquée par des évolutions au niveau du personnel en charge des missions de surveillance et d'encadrement des activités proposées. Après de nombreuses années passées au service de la collectivité, Madame Florence QUAGLIA a ainsi laissé sa place de maître-nageur à Madame Laurie CATHERIN, qui a pris ses fonctions à compter du 15 septembre 2021.

La rentrée scolaire 2021-2022 a ainsi vu la reprise de l'ensemble des prestations proposées au public de la piscine, selon le planning hebdomadaire suivant :

SPORT

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aquagym 8h30-9h15		Aquagym 8h30-9h15		
				Natation libre 10h-12h (ticket)
		Natation libre 10h-12h (ticket)		CE = Cours Enfant CA = Cours Adulte
CE Initiation 16h30-17h15	CE Initiation 17h-17h45	CE Perfectionnement 16h30-17h15	CE Perfectionnement 17h-17h45	
CA Apprentissage aquaphobie 17h30-18h30	Aquagym 18h-18h45	CA Perfectionnement 17h30-18h30	CE Perfectionnement 18h-18h45	
			Nageurs endurance 19h-20h	



	Année	Période de septembre 2021 à janvier 2022 ou de février 2022 à juin 2022	Séance
Aquagym	180 €	110 €	
Natation Endurance Adulte	120 €	70 €	
Natation Endurance Enfant < 12 ans	60 €	35 €	
Cours Adultes > 14 ans	240 €	145 €	
Cours Enfants 6-14 ans	120 €	70 €	
Natation libre ticket > 16 ans			2 €
Natation libre ticket < 16 ans			1 €



Le choix a été fait de rester sur une tarification accessible, afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir pratiquer les loisirs aquatiques. Malgré des contraintes liées au contexte sanitaire, les nageurs ont été au rendez-vous, avec près de 150 personnes inscrites aux différentes séances mises en place.

Il convient également de rappeler que la fonction principale de cet équipement consiste à répondre au mieux au défi du « savoir nager » de nos enfants, en offrant la possibilité aux publics scolaires du territoire de s'initier à la natation.

Ce sont ainsi 31 classes représentant plus de 600 élèves de maternelle, primaire ou collégiens, issus de 13 établissements situés sur le territoire de Terre d'Émeraude Communauté, qui ont pu profiter d'un accès à la piscine, à raison d'un total cumulé de 150 séances réparties tout au long de l'année scolaire, dans le cadre des enseignements d'Éducation Physique et Sportive.

Les Accueils Collectifs de Mineurs et centres de loisirs ne sont également pas en reste, puisqu'une vingtaine de sorties ont été mises en place les mercredis après-midi en faveur des jeunes publics fréquentant ces structures.

NB : L'évolution du périmètre intercommunal a poussé les élus à redéfinir la politique tarifaire pratiquée jusqu'alors à l'égard des établissements

scolaires. Afin de garantir un accès le plus large possible aux écoliers, le Conseil Communautaire a opté pour une gratuité à l'égard des écoles maternelles et primaires situées sur le territoire.

LES SUBVENTIONS SPORTIVES

La collectivité a accordé 103 000,00 € de subventions à 14 associations sportives du territoire pour leur saison 2021. Une grille d'attribution des subventions en fonction de critères est en cours de réalisation.

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES	103 000,00€
AS du Collège de Clairvaux les Lacs	2 000,00€
Club Omnisport Clairvalien	1 400,00€
Jura Lacs Football	18 000,00€
Comité départemental Handisport du Jura/Jur'Handi Race	500,00€
Jura Sport Orientation - Course d'orientation	3 500,00€
Jura Sud Football	65 000,00€
Jura Sud Handball	6 500,00€
Moto Club du Risoux - Jura Trial Classic	500,00€
Moto Club Moirans	500,00€
Volodalen	1 500,00€
Triath'Lons	600,00€
DFF. ORG - Juraswimrun	500,00€
Tennis Club Petite Montagne	1 000,00€
Club Moto Nautique Jurassien	1 500,00€



CULTURE

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

En 2021, pour la seconde année consécutive, le fonctionnement des médiathèques a de nouveau été bouleversé par des conditions sanitaires hors normes (obligation du Pass sanitaire, gestes barrières...). Les équipes des différentes structures ont continué à assurer le service au public, grâce à leur capacité d'adaptation et leur dynamisme. Retour positif : une hausse des prêts de documents et de la fréquentation. (Supérieur aux chiffres de 2020)

En effet, au fil des mois, tout a été mis en œuvre pour relancer la Culture : animations, accueils des publics, expositions, accueils d'auteurs...

Un nouveau dispositif a vu le jour, fédérant ainsi l'ensemble des médiathèques de Terre d'Émeraude et Clairvaux-Les-Lacs autour d'animations : « p'tites pauses d'été » (espaces de lectures dans des lieux publics en extérieur) dans le cadre de la Convention Territoriale de Développement Culturel et d'Éducation Artistique et Culturelle.

Ce travail commun s'est prolongé avec l'harmonisation de documents relatifs à l'organisation du réseau (règlement intérieur, tarifs d'adhésion, conventions avec les écoles et collectivités.)

	Arinthod • Val Suran • Aromas • Moirans-en-Montagne • Vaux-lès-Saint-Claude • Orgelet
Nombre de documents dans les médiathèques	68 853
Nombre de prêts	44 490
Nombre d'accueil de classes	132
Nombre d'inscrits	2 047
Nombre d'entrées dans les établissements	14 475
Nombre d'heures d'ouverture par semaine	99

SUBVENTIONS CULTURELLES

La collectivité a accordé 163 700,00 € de subventions à 11 associations culturelles du territoire pour leur saison 2021. Une grille d'attribution des subventions en fonction de critères est en cours de réalisation.

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES	163 700,00€
ADAPÉMONT - Chantier de restauration Oliferne	4 200,00€
ADAPÉMONT - Festival du Bouche à Oreille	12 000,00€
Ecole de Musique Associative Jura Sud	33 500,00€
Association Festivalzin	4 000,00€
Festival pour l'Enfant - IDEKLIC	58 000,00€
Musique et Art en Pays d'Orgelet	6 000,00€
Festival Noël au Pays du Jouet	20 000,00€
Théâtre Group'- La Vache qui Rue	3 500,00€
Union Musicale Clairvalienne	20 000,00€
Onno Archéo	2 000,00€
Association ASCD	500,00€



MUSÉE DU JOUET

RETOUR DES VISITEURS AU MUSÉE DU JOUET

37 178 visiteurs (11 % / 2020)
 65 % d'adultes / 35 % d'enfants (vis. Indiv.)
 92 % d'individuels / 8 % de groupes
 26 % de visiteurs de Bourgogne Franche-Comté
 10 % de visiteurs étrangers
 69 % de visiteurs en juillet et août (vis. Indiv.)

Rappel

Afin de suivre les consignes gouvernementales et de limiter le risque de contamination par la COVID-19, le musée du Jouet s'est vu contraint de fermer ses portes au public du 30 octobre 2020 au 18 mai 2021. La présentation d'un pass sanitaire valide a été demandé aux personnes de plus de 18 ans dès le 21 juillet 2021, et aux personnes de plus de 12 ans dès le 30 septembre.

Tendances à la loupe

Après une année 2020 honorable malgré le contexte sanitaire et un premier semestre encore marqué par les contraintes liées à l'épidémie de coronavirus, quelques 37 178 visiteurs se sont rendus au musée – contre 33 313 l'an passé, soit une hausse de 11 %. L'équipe s'est mobilisée pour les accueillir dans les meilleures conditions, remettant progressivement

en route l'ensemble des prestations proposées (équipement d'accueil, jeux, augmentation des jauges lors des médiations...) sans jamais négliger la sécurité sanitaire.

Le chiffre d'affaires global (Billetterie + boutique) a connu une hausse de 18,6 % par rapport à 2020. Le panier moyen qui était de 20,35 € l'an passé reste stable avec un chiffre à 20,83 €.

UNE SECONDE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA COVID-19

L'année 2021 a été encore marquée par la crise sanitaire de la COVID-19. Fermeture obligatoire des locaux et obligation de présentation du pass sanitaire... Les contraintes ont été fortes, mais finalement moins impactantes qu'en 2020.

En effet, fort de son expérience, l'équipe du musée a profité du premier semestre pour développer de nouveaux modes de médiation, préparer la saison estivale et faire découvrir le musée hors-les-murs. Le second semestre a été marqué par une forte affluence. La volonté de nombreux visiteurs de sortir de chez eux, associée à une météo estivale un peu pluvieuse a été bénéfique au musée qui a pu rattraper les mois de fermeture.

Les derniers mois de l'année ont démontré que cet élan allait se poursuivre bien qu'il faille certainement repenser les modes de visites et en particulier les temps événementiels.

EXPOSITION TEMPORAIRE

« Jouons sportif », du 15 septembre 2020 au 2 janvier 2022

En écho aux Jeux Olympiques de la Jeunesse organisés à Lausanne en 2020, cette exposition a été réalisée en partenariat avec le laboratoire C3S « Culture, Sport, Santé, Société » de l'Université de Franche-Comté. À ce titre, et au vu de la programmation culturelle associée, elle a reçu le label « Exposition d'Intérêt national 2020 » du Ministère de la Culture.

Son ouverture ayant été repoussée de 4 mois, l'exposition a été prolongée jusqu'au 2 janvier 2022 permettant aux plus grand nombre de la découvrir.

VISITER LE MUSÉE, MÊME FERMÉ

Le réseau Juramusées a permis au musée du Jouet de réaliser une visite virtuelle 360° avec l'aide de la société Ublight.

Au programme de cette découverte, douze stations au sein du musée et une cinquantaine de points d'intérêt présentés parmi les 2 000 objets du musée ; l'opportunité pour les internautes de découvrir virtuellement les collections du musée et leur donner envie de franchir les portes.

UN PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL RENOUVELÉ

Soutenu par la DRAC, le musée du Jouet met en place chaque année des actions de médiation à destination des scolaires, des extrascolaires et des familles. En 2021, après l'expérience d'une année 2020 contrainte par les fermetures successives, le service des publics a souhaité élargir ses formes de médiation : ateliers hors-les-murs, médiation numérique, conférences, visites interactives...

L'année 2021 a été marquée par l'arrivée en septembre d'une nouvelle enseignante missionnée : Elina Coudenot. Forte de son réseau et de son expérience, elle épaulera le service des publics qui souhaite tout particulièrement améliorer son offre à destination des cycles 4 et des lycées. Son aide a été précieuse et a permis d'accueillir de nombreux collégiens dans le cadre de la Fête de la Science.



DES PROJETS PÉDAGOGIQUES POUR MIEUX COMPRENDRE

Cette année, trois projets pédagogiques autour du sport ont été menés et soutenus par la DRAC : les deux premiers à destination des scolaires (classe ULIS des Avignonnettes à Saint-Claude et 5^{ème} latiniste du collège Pierre Vernotte à Moirans-en-Montagne) ont été réalisés dans le cadre de La Classe L'oeuvre : « corps en mouvements » et « jeux antiques ». Le troisième, « Le rêve d'Ondine », a été développé en collaboration avec l'atelier graphique Crash Méduse et l'ALSH d'Orgelet via le dispositif « C'est mon patrimoine ! ».

UNE OFFRE À DESTINATION DES TOUT-PETITS ENRICHI

Pour les moins de 6 ans, le musée du Jouet a développé deux visites : la première à destination d'un public d'individuels ou extrascolaire est une visite contée originale « Le Voyage de Perlin », accompagnée d'un tapis à histoire réalisé sur mesure. Il a été soutenu par la CTDCEAC « Carrément culture 2021 ». La seconde à destination des maternelles, est une mallette pédagogique pour aider les enseignants dans leur visite en autonomie.

UN RETOUR DES GROUPES TIMIDE

Malgré une reprise tardive de l'accueil des groupes, le musée du Jouet a vu une augmentation de sa fréquentation (+24% par rapport à 2020). La répartition visiteurs individuels/groupes reste toutefois la même qu'en 2020 (92/8) alors qu'il était de 85/15 en 2019). Les groupes d'enfants (scolaires et périscolaires) ont été particulièrement nombreux au vu du contexte. Reste toutefois que le nombre de groupes est loin d'être revenu à la normale et en particulier en ce qui concerne l'accueil des groupes adultes et des groupes en situation de handicap.



DES FAMILLES ET DES ADULTES

L'accueil des individuels (en famille) lors des ateliers et des visites guidées a été une nouvelle fois particulièrement positif. Les contraintes allégées (jauges et déplacements) et un été plutôt pluvieux ont favorisé la venue des vacanciers. Au total, le service des publics a accueilli près de 720 participants en médiation encadrée. Le jeu de piste mis en place l'année précédente a été maintenu. Très apprécié, il a permis à 4 familles tirées au sort parmi les bonnes réponses de gagner un lot Vilac. Toutefois, il est à noter que la répartition adultes/enfants a fortement été modifiée cette année (65% contre 59% d'adultes en 2019 et 2020). La part de locaux originaires de la région Bourgogne-Franche-Comté baisse inexorablement depuis 4 ans à la faveur de touristes français. Est-ce le signe d'un changement dans le visitorat du musée ?

UN MUSÉE PARTENAIRE DES ACTEURS LOCAUX ET MOTEUR DE L'OFFRE CULTURELLE

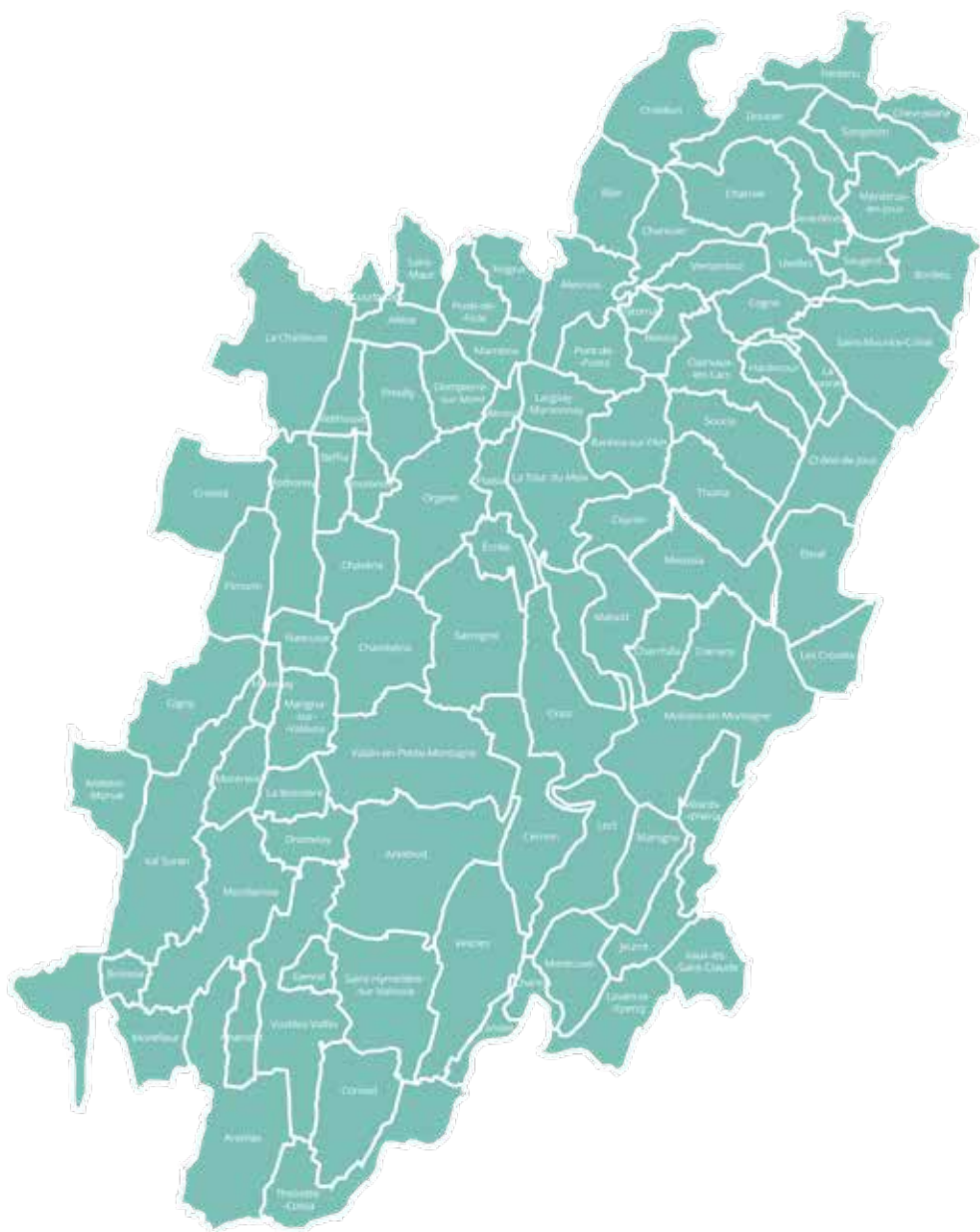
Acteur incontournable du territoire, le musée du Jouet est présent, comme chaque année, lors des événements culturels nationaux et des manifestations locales (Festival Idéklic, Fantastic Picnic et Noël au Pays du Jouet). Le musée s'est même invité le long du sentier des Cascades du Hérisson pour une exposition photo, couplée d'une offre tarifaire : le Cascad'Pass. En parallèle, il a la volonté d'être force de proposition dans l'offre culturelle de Terre d'Émeraude Communauté et programme de nombreuses animations et spectacles tout au long de l'année. Il touche ainsi un public varié, local ou extérieur, et lui offre une multitude d'occasions de venir et de revenir découvrir le musée.



LES EVENEMENTS 2021

Date	Évènements	Fréquentation
du 6 au 30 février	Ateliers et visites - vacances d'hiver	déprogrammés
du 10 au 31 avril	Ateliers et visites - Vacances de printemps	déprogrammés
avril	Fête de la Petite Enfance	déprogrammée
19 juin	Journées nationales de l'archéologie	32
3 juillet	Nuit européenne des musées	27
du 12 au 15 juillet	Festival Idéklic	3 952
du 13 juillet au 28 août	Ateliers et visites - Vacances d'été	442
30 mai - 27 juin - 4 et 18 juillet - 8 août - 6 novembre	Visites décalées - Couleurs de Chap	360
15 - 22 et 29 août	Spectacles de l'été culturel	500
12 septembre	Fantastic Picnic	86
18 et 19 septembre	Journées européennes du patrimoine	643
du 1er au 11 octobre	Fête de la science (scolaires)	161
du 25 octobre au 7 novembre	Ateliers et visites - Vacances d'Automne	154
27 octobre	Spectacle « Le royaume des Fous »	100
18 et 19 décembre	Noël au pays du jouet	70
du 20 au 31 décembre	Ateliers et visites - Vacances de Noël	120
23 décembre	Spectacle « Contes, givre et cannelle »	50
30 décembre	Spectacle « La fée Cuisalie conte »	63

92 COMMUNES



Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Alièze	BOURGEOIS Josette	03 84 44 20 87	mairiealieze@wanadoo.fr
Andelot-Morval	CIOE Bruno	03 84 85 42 44	mairie@andelot-morval.fr
Arinthod	GROSDIDIER Jean-Charles	03 84 48 00 67	contact@mairiearthod.fr
Aromas	ROZEK Evelyne	04 74 50 73 37	mairie.aromas@wanadoo.fr
Barésia-sur-l'Ain	HUGONNET Franck	03 84 25 84 41	mairie.baresia-sur-ain@wanadoo.fr
Beffia	VIAL Jacques	09 67 40 51 68	mairie.beffia@wanadoo.fr
Blye	BAILLY Thierry	03 84 48 38 12	mairie.blye@wanadoo.fr
Boissia	BAILLY Hervé	03 84 44 72 28	mairie.boissia@wanadoo.fr
Bonlieu	REVOL Hervé	03 84 25 58 16	mairie.bonlieu@orange.fr
Broissia	ARTIGUES Damien	03 84 44 38 41	mairie.broissia@orange.fr
Cernon	RUDE Bernard	03 84 48 40 93	mairie.cernon@orange.fr
Chambéria	FAVIER Jean-Louis	03 84 35 73 76	mairie.chamberia@wanadoo.fr
Chancia	BONIN Robert	04 74 77 71 37	mairie.chancia@wanadoo.fr
Charchilla	BENIER ROLLET Claude	03 84 42 34 19	mairie.charchilla@wanadoo.fr
Charcier	MOREL Alain	03 84 25 77 62	mairie.charcier@wanadoo.fr
Charézier	BELLAT Stéphane	03 84 48 37 57	commune.charezier@orange.fr
Charnod	REBREYEND COLIN Micheline	03 84 44 39 72	charnod@orange.fr
Châtel de Joux	HUSSON Gérald	03 84 44 81 26	mairie.chateldejoux@orange.fr
Châtillon	MORISSEAU Gilles	03 84 25 76 12	mairie.chatillon-ain@wanadoo.fr
Chavéria	CHAMOUTON Patrick	03 84 35 54 25	mairie@chaveria.fr
Chevrotaine	CATILAZ Christophe	03 84 25 73 51	chevrotaine.mairie@wanadoo.fr
Clairvaux-les-Lacs	MOREL-BAILLY Hélène	03 84 25 82 42	mairie@clairvaux-les-lacs.com
Cogna	MAILLARD Jean-Claude	03.84.25.28.96	mairie.cogna@wanadoo.fr
Condes	BENOIT Jérôme	04 74 75 83 25	condesmairie@gmail.com
Cornod	ANDREY Patrick	04 74 76 81 08	commune.cornod@wanadoo.fr
Courbette	GUILLLOT Evelyne	03 84 44 28 69	communedecourbette@orange.fr
Coyron	GAMBEY Olivier	03 84 42 07 22	mairie.coyron@wanadoo.fr
Crenans	FAGUET Jean-Jacques	03 84 42 33 98	mairiedecrenans@wanadoo.fr
Cressia	LANCELOT Catherine	03 84 44 50 98	mairie.cressia@wanadoo.fr
Denezières	CHAUVIN Philippe	03 84 25 51 81	mairiededenezieres2@wanadoo.fr
Dompierre-sur-Mont	PIETRIGA Guy	03 84 25 48 74	contact@dompierrezurmont.fr

Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Doucier	ROUX Nathalie	03 84 25 77 57	mairie.doucier@wanadoo.fr
Dramelay	LAMARD Philippe	03 84 48 40 12	mairie.dramelay@wanadoo.fr
Ecrille	GIROD Franck	03 84 35 57 66	ecrille@aricia.fr
Etival	CAPELLI Célestin	03 84 25 44 27	mairie.etival@wanadoo.fr
Fontenu	PERRIN Alexandre	03 84 25 76 94	mairie.fontenu@wanadoo.fr
Genod	VILLESSECHE Anne	03 84 48 08 70	genod.mairie@orange.fr
Gigny	CAILLON Gérard	03.84.85.41.25	mairie.gigny@wanadoo.fr
Hautecour	COLIN Gwenaël	03 84 25 25 01	mairie.hautecour@wanadoo.fr
Jeurre	CORAZZINI Sylvie	03 84 42 51 19	mairie.jeurre@wanadoo.fr
La Boissière	LAVRY Dominique	03 84 48 02 69	mairie@laboissiere39.fr
La Chailleuse	BELPERRON Pierre Rémy	03 84 44 21 82	mairie@lachailleuse.fr
La Frasnée	PERRON Sylviane	03 84 25 24 58	mairie.frasnee@wanadoo.fr
La Tour du Meix	PARE Sandra	03 84 25 44 27	mairie-latourdumeix@wanadoo.fr
Largillay-Marsonnay	GERMAIN Christophe	03 84 48 31 66	mairie.largillay-marsonnay@wanadoo.fr
Lavancia-Epercy	JAILLET Bernard	04 74 77 73 46	mairie.lavancia39@wanadoo.fr
Lect	RETORD Dominique	03 84 48 40 69	mairie.lect@wanadoo.fr
Les Crozets	SCHAEFFER Catherine	03 84 44 87 87	les.crozets.mairie@wanadoo.fr
Maisod	BLASER Michel	03 84 42 32 46	mairie.maisod@wanadoo.fr
Marigna-sur-Valouse	JACQUEMIN Pierre	03 84 35 73 44	mairie.marignasurvalouse@wanadoo.fr
Marnézia	FATON Patrice	03 84 35 76 13	commune.marnezia@wanadoo.fr
Martigna	DALLOZ Jean-Charles	03 84 42 33 79	mairie.martigna-39@wanadoo.fr
Ménétrux-en-Joux	DUFOUR Anne	03 84 25 70 58	mairie.menetruxenjoux@wanadoo.fr
Mérona	DE MERONA Bernard	06 84 99 75 25	commune.marnezia@wanadoo.fr
Mesnois	GAUTHIER-PACOUD Sandrine	03 84 48 37 89	mairie.mesnois@wanadoo.fr
Meussia	TISSOT Isabelle	03 84 42 01 81	mairiemeussia@wanadoo.fr
Moirans-en-Montagne	LONG Grégoire	03 84 42 01 58	contact@moiransenmontagne.fr
Monnetay	PAGET Jean-Marie	03 84 35 72 67	communemonnetay@orange.fr
Montcusel	MOREL Denis	03 84 42 52 66	mairie.montcusel@wanadoo.fr
Montfleur	NEVERS Jean-Claude	03 84 44 30 70	commune.montfleur@orange.fr
Montlainsia	BUNOD Rémi	03 84 85 45 54	mairielains@wanadoo.fr
Montrevel	MORAND Nathalie	03 84 85 43 04	mairiemontrevel39@wanadoo.fr
Moutonne	PARIS Robert	03 84 25 48 30	moutonne.mairie@wanadoo.fr
Nancuisse	MONNERET-LUQUET Jocelyne	03 84 35 08 63	mairie.nancuisse.39@orange.fr

Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Nogna	CASSABOIS Yannick	03 84 44 71 14	mairie.nogna@orange.fr
Onoz	RASSAU Jean-Noël	03 84 35 57 30	mairie.onoz@aricia.fr
Orgelet	DUTHION Jean-Paul	03 84 35 54 54	mairie@orgelet.com/dgs@orgelet.com
Patornay	DEVAUX Catherine	03 84 48 34 13	mairie.patornay@orange.fr
Pimorin	BERTHOZAT Michel	03 84 44.52.16	mairie.pimorin@wanadoo.fr
Plaisia	BOILLETOT Jean-Marc	03 84 25 47 71	mairie.plaisia@aricia.fr
Poids de Fiole	GROS FUAND Florence	03 84 48 33 78	mairie.poids-de-fiole@wanadoo.fr
Pont de Poitte	DEPARIS-VINCENT Christelle	03 84 48 30 01	mairie@pontdepoitte.com
Présilly	HOTZ Richard	03 84 35 75 47	mairie.presilly@wanadoo.fr
Reithouse	REMI Thomas	03 84 44 24 61	mairie.reithouse@wanadoo.fr
Rothonay	VUITTON Antoine	03 84 35 53 45	communederonthonay@orange.fr
Saint-Hymetière-sur-Valouse	BUCHOT Jean-Yves	03 84 48 49 91	mairie.st-hymetiere@wanadoo.fr
Saint-Maur	AYMONIER Gaëtan	03 84 44 23 45	commune-de-saint-maur@orange.fr
Saint-Maurice-Crillat	MILLET Jacqueline	03 84 25 23 99	st.maurice.crillat@wanadoo.fr
Sarroгна	PROST Philippe	03 84 35 72 80	mairie.de.sarroгна@ozone.net
Saugeot	MILLET Michel	03 84 25 50 76	mairie-saugeot@wanadoo.fr
Songeson	CATTET Jean-Luc	03 84 25 71 64	mairie.songeson@wanadoo.fr
Soucia	DUMONTGIRARD Philippe	03 84 25 27 88	mairie.soucia@wanadoo.fr
Thoirette-Coisia	BRUNET Hervé	04 74 76 80 71	mairie.thoirette@wanadoo.fr
Thoiria	STEYAERT Frank	03 84 25 25 12	thoiria@wanadoo.fr
Uxelles	BAILLY François	03 84 25 51 78	commune.uxelles@wanadoo.fr
Val Suran	BRIDE Frédéric	03 84 85 42 37	mairie.valsuran@valsuran.fr
Valzin-en-Petite Montagne	COMTE Thierry	03 84 35 78 31	mairie.valzin@orange.fr
Vaux-les-Saint-Claude	HUGUES Guy	03 84 42 42 25	maire-de-vaux-les_saint-claude@wanadoo.fr
Vertamboz	DUFOUR Christiane	03 84 48 32 40	mairievertamboz@orange.fr
Vescles	BOISSON Jean Pierre	03 84 48 47 72	commune-vescles@wanadoo.fr
Villards d'Héria	BONDIER Jean-Robert	03 84 42 03 85	mairie.villarddheria@wanadoo.fr
Vosbles-Valfin	RAVIER Pascal	03 84 48 08 70	mairie-vosbles@wanadoo.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

DE TERRE D'Émeraude
COMMUNAUTÉ

4 CHEMIN DU QUART
39270 ORGELET